REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ELHADJ LAKHDER

BATNA



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Français
École Doctorale Algero-Française
Antenne de Batna

Thème :

Complexité d'utilisation aspectuo-temporelle du passé-simple, passé-composé et de l'imparfait chez les étudiants de 4ème année Université de Sétif .

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère.

Option : Sciences du langage.

Sous la direction du : Présenté &soutenu par :

Pr. ***ABDELHAMID*** *Samir.* *Mme* ***KHOUDOUR*** *Souad.*

Membres du jury :

Président : PR. BENSALAH Bachir.Pr. Université de Biskra.
Rapporteur : PR. ABDELHAMID Samir.Pr. Université de Batna.
Examinateur : PR. MANAA Gaouaou.Pr. Université de Batna.
Examinateur : DR. KHENNOUR Salah.M.C. Université de Ouargla.

Année universitaire
2010 /2011

Remerciements

Nous remercions, tout d'abord Dieu le tout puissant, de nous avoir donné la volonté et le courage afin d'accomplir ce mémoire.

Un grand merci à mon encadreur M. Samir Abdelhamid pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire, pour ces précieux conseils et son soutient qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Un grand merci à tous mes amis de la première promotion de l'Ecole Doctorale de Français à Batna pour leurs précieuses aides et orientations.

Nous tenons à remercier les membres du jury pour avoir accepté de juger ce travail et à toute les personnes ayant participé de près comme de loin à la réalisation de ce mémoire.

…A vous tous merci.

TABLE DES MATIERES

II- Deuxième chapitre : **Aspect et temporalité en français.**

Table des symboles techniques :

Signes	Significations
*	Nous procéderons d’un astérisque. Les instructions phrastiques jugées. syntaxiquement ou sémantiquement. Erroné.
E A	Effectif absolu.
E R	Effectif relatif.
PS	Passé-simple.
PC	Passé-composé.
IMP	Imparfait.
P	Perfectif.
I	Imperfectif.
S	Sécant.
G	Global.

Cette table des symboles techniques est destinée à faciliter la lecture et la compréhension des chapitres qui vont suivre.


INTRODUCTION

Arriver à un stade d'appropriation d'une langue étrangère, tout locuteur commet inéluctablement un certain nombre d'erreurs dû en partie à une forme d'interférence. Effectivement, étant donné que chaque langue naturelle possède un système grammatical qui la particularise, la langue maternelle pourrait entraver ou faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère, due respectivement à la divergence ou à la ressemblance ce ces deux langues (maternelle et cible).

Ainsi, la grammaire devrait représenter une description de l'ensemble des règles d'une langue donnée, dont la maitrise mènerait tout locuteur à réussir une pratique discursive, tant orale qu'écrite. Tel est l'avis de RIEGEL, M., PELLAT, J-C & alii:

> *« Toute langue présente un ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés. Les locuteurs apprennent, puis appliquent ces principes d'organisations qui constituent la grammaire immanente à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue comme instrument de communication et que l'on appelle aussi son système.»*[(1)]

En d'autres termes, la langue est un instrument de communication constituée en un système de règles dont la mémorisation permettrait la construction, l'usage et l'interprétation des énoncés. Néanmoins, cette mémorisation n'empêche point que les apprenants d'une langue commettent différents genres de transgressions. Parmi ces dernières, les erreurs visant le noyau de toute construction phrastique, à savoir, « Le verbe ». Ceci étant, nous avons jugé nécessaire de traiter, dans une approche morpho-syntactico-sémantique, des aspects et des temps du système verbal français et plus précisément de la complexité d'utilisation aspectuo- temporelle du passé-simple, passé-composé et de l'imparfait chez les étudiants de 4[ème] année apprenants du français langue Etrangère (F.L.E).

1- RIEGEL M, PELLAT J-C & RIOUL R, Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 3e éd, 2005, p.22..

Il est à préciser, qu'il ne s'agira nullement de faire une étude comparative entre le système verbal français et arabe, mais uniquement d'analyser la manière dont les étudiants utilisent les valeurs aspectuo- temporelles véhiculées par les trois temps en question.

Une des raisons nous ayant motivé à aborder un pareil thème serait la constatation d'une carence et d'un désarroi dans l'emploi des temps du système verbal français et plus spécifiquement des temps du passé. En effet, notre expérience professionnelle en tant qu'enseignante du F.L.E, nous a permis de constater, que la plus grande difficulté chez ces étudiants non natifs résidait dans le choix entre différents temps ayant pour caractéristique commune de situer le procès à un moment antérieur au moment de l'énonciation.

L'utilité d'un pareil thème résulterait également, d'une part de la fascination qu'a suscité en nous la lecture des travaux menés par différents grammairiens et linguistes et de l'autre, d'un besoin éminent d'acquérir certains savoirs, tant au niveau syntaxique que méthodologique.

Certes, de par son hétérogénéité temporelle, le système verbal français est constitué de divers temps apte à situer le procès dans le passé. Toutefois, faute de temps, nous avons jeté notre dévolu sur une étude approfondie de seulement trois temps, à savoir, l' imparfait, le passé-composé et le passé-simple représentant le plus grand taux d'erreurs chez ces étudiants algériens .

Ainsi, en nous fondant sur ces observations, la question à laquelle notre recherche viserait à répondre serait :

Quels seraient les facteurs propices définissant la complexité d'utilisation aspectuo-temporelle du passé-simple , passé-composé et de l'imparfait chez les étudiants de 4 éme année apprenants du Français Langue Etrangère université – Farhat Abbas- Sétif ?

En essayant d'y répondre, nous proposerons, au prime abord, une première hypothèse de laquelle découle des sous-hypothèses :

1/La complexité d'utilisation aspectuo-temporelle résulterait-elle d'une non-maitrise des règles d'emploi du PS, PC et de l' IMP ?

Concernant nos sous-hypothèses, nous supposons (dans le cas de notre échantillon) :

-Une non-maitrise de la notion même d'aspect.

-Une non-maitrise des valeurs aspectuelles incluses dans la morphologie des différents éléments constitutifs de l'énoncé (verbe, adverbe, marqueur temporel, proposition…).

-Une non-maitrise du rôle des valeurs aspectuelles de certains éléments constitutifs de l'énoncé dans le choix temporel.

-Une non-maitrise de l'impact que certaines valeurs aspectuelles peuvent engendrer lors de leurs combinaisons.

2/Quant à la deuxième hypothèse, elle tend à mettre en exergue une forme d'interférence. Ainsi, lors de l'utilisation des valeurs aspectuo-temporelles du PS, PC et de IMP, l'étudiant se réfugierait-il dans ses connaissances de la langue maternelle ?

Nous essayerons, au fil du présent humble travail, de mettre en exergue les deux notions clefs de notre mémoire, à savoir, l'aspect et le temps.

Aussi, serait-il nécessaire de rendre compte de l'absence d'accord uniforme dans l'acception, la classification et la nominalisation des valeurs aspectuelles chez différents linguistes et grammairiens. Comme le remarque J.Vendreys *« Il n'y en a pas de plus controverse et sur laquelle les opinions divergent d'avantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps »* (2)

Quant à David Cohen, il estime que : *« Une théorie [de l'aspect] demanderait un accord sur le terme lui-même, sur la notion qui lui correspond, sur son champ d'application. Il n'existe pas. »* (3)

2- VENDREYES J, (1945,84), citée par WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain – la – Neuve, Hachette, 2003, p.329.

L'utilité d'un pareil thème serait également de démontrer que le degré d'emploi des temps s'établirait en fonction de l'aspect lexical du verbe (perfectif/imperfectif).

Nous venons d'énumérer un ensemble de points représentant des objectifs que nous nous sommes fixés en vue d'élaborer le présent mémoire. Toutefois, ces derniers ne sont nullement notre centre d'analyse. Ainsi, mettre en évidence les différents moyens d'expression de l'aspect du français et l'impact de l'interaction de certaines valeurs aspectuelles sur l'interprétation de l'énoncé (norme/ hors norme ou effet de sens) seraient les objectifs majeurs de la présente recherche.

Afin de mener à bien notre modeste travail , nous nous sommes basée sur quelques travaux antérieurs portant exclusivement sur les temps du système verbal français et leurs aspects respectifs .Parmi ces derniers, nous citerons l'ouvrage du grammairien-linguiste Marc Wilmet s'intitulant « Grammaire critique du français » dans lequel son étude des valeurs aspectuelles est d'une précision stupéfiante. Une précision distributionnelle lui permettant de déceler jusqu'à dix-neuf valeurs aspectuelles diverses.

De même, serait-il nécessaire de citer le livre de R.Martin s'intitulant « Temps et aspect », ou l'auteur n'hésite nullement à entremêler grammaire et science physique (mathématique). Un vrai chef d'œuvre dans lequel il prouve scientifiquement que le couple perfectif/imperfectif s'articule naturellement et respectivement avec la dichotomie global/ sécant.

De surcroit, nous nous sommes référé aux travaux d'Oswald Ducrot dans « Le nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage », Leeman-Bouix dans « Grammaire du verbe français des formes au sens » ou il présente de manière claire et simplifiée un système d'expression emprunté à Gustave Guillaume.

Toutefois, le grammairien qui nous a été d'une aide la plus précieuse est Annie-Monnerie Goarin. Dans son livre « Les temps du passé et l'aspect du verbe. Théorie et pratique. » l'auteure met l'accent sur le fonctionnement des trois temps du passé (passé – composé , passé –simple , imparfait) et sur l'impact que le type de verbe peut avoir sur l'emploi du temps . En d'autres termes, sa recherche s'articule autour de la problématique suivante:

« Le sens du verbe a – t-il une incidence sur l'emploi des temps? » (4)

Nous citerons ci-dessous les propos extraits de son livre.

> *« Bien que l'aspect d'un même verbe puisse varier suivant les contextes , l'aspect du verbe lui –même à des incidences sur le choix du temps . Ces caractéristiques aspectuelles d'un verbe donné peuvent dans un certain nombres de cas interdire l'emploi de l'un ou de l'autre temps ,le limiter, ou créer un effet de sens .»* (5)

Eu égard à leurs études minutieuses sur les valeurs aspectuo-temporelles ces auteurs ont beaucoup contribué à notre orientation méthodologique.

Notre mémoire serait reparti en trois chapitres organisés comme suite :

Le premier, s'intitulant **« Eléments de définition »**, comprendra, dans un premier temps, une distinction des deux notions clefs de notre mémoire , à savoir, le temps et l'aspect, ainsi que les définitions des différentes valeurs aspectuelles du système verbal français . Dans un deuxième temps, nous proposerons une typologie des procès-verbaux selon Vendler et Carlota Smith. En somme, dans ce chapitre, il s'agira de définir les différents concepts utilisés tout au long du mémoire, le début étant de faciliter aux lecteurs la compréhension des deux prochains chapitres.

Quant au second chapitre, s'intitulant **« Aspect et temporalité en français »,** il contiendra, d'une part, les valeurs aspectuelles spécifiques à différents grammairiens afin de mettre en lumière les divergences et les similitudes de terminologies et de classifications et d'autre part, une étude approfondie de l'interaction entre différentes valeurs aspectuelles. Outre cela le test de Pearson : x^2, permettant de prouver scientifiquement qu'il existe une affinité naturelle entre la morphologie (sécant/global) et le sémantisme verbal (imperfectif/ perfectif). Enfin, nous aborderons les dominances aspectuelles du passé –simple, passe composé et de l'imparfait.

---

4 MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps du passé et l'aspect du verbe théorie et pratique*, Paris, Didier/ Hatier, 1996, p.6.

5 - MONNERIE-GOARIN Annie, Les temps du passé… op. cit., p. 57.

Enfin, le troisième et dernier chapitre, s'intitulant « **Présentation et analyse des résultats** », aura pour objet d'analyser minutieusement l'ensemble des données recueillies dans le but d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses de bases.

La matière sur laquelle nous nous sommes basée afin de réaliser ce travail est un corpus de productions d'étudiants de 4ème année universitaire F.L.E en module système grammaticaux. Ce choix n'est guère fortuit, ayant bénéficié au minimum de treize années d'enseignement de français langue étrangère, ces étudiants sont censés avoir une certaine maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, par conséquent aptes à restreindre l'emploi de chaque temps en fonction des valeurs aspectuelles véhiculées via l'énoncé.

Ce corpus serait soutenu par des productions écrites vérifiant ainsi la tendance d'utilisation des trois formes verbales en question. En outre, nous utiliserons un exercice à trous, dans lequel nous avons demandé aux étudiants de conjuguer les verbes entre parenthèses aux temps qui leurs semble le plus juste, sachant que chaque énoncé véhicule des valeurs aspectuelles bien déterminées obligeant ainsi l'étudiant à restreindre le choix du temps.

Aborder un pareil thème doit faire appel incontestablement à trois démarches : morphologique, sémantique et syntaxique. Nous expliquerons succinctement les raisons nous ayant poussé à aborder chacune d'entre elles:

1/ Sachant qu'il existe une relation étroite entre la forme du verbe (morphologie verbale) et la valeur aspectuelle, nous avons jugé nécessaire de faire appel à une démarche dite morphologique. D.Denis et A.Sancier – Château ont clairement montré dans leur ouvrage « Grammaire du Français » que *« Les indications aspectuelles se rattachent parfois à des marques grammaticales en l'occurrence les formes verbales elles-mêmes»* [(6)] . Effectivement, l'aspect grammatical se rapporte aux temps auxquels le verbe est conjugué : morphologie verbal opposant ainsi deux couples aspectuels : le premier accompli /inaccompli du respectivement à la forme composée /forme simple, le second, sécant /non-sécant concernant principalement les couples Imparfait / Passé- simple & Imparfait/ Passé –composé.

---

6 - DENIS Delphine & SANCIER-CHATEAU Anne, Grammaire du français, Paris, Livre de poche, 1994, p. 65.

2/Afin de mener à bien ce modeste travail, il est indispensable de faire appel à une autre démarche dite « syntaxique ».Ce choix pourrait être expliqué par le fait que l'objet pivot de notre démarche à savoir « le verbe » entretient une étroite relation avec les unités constitutives de l'énoncé. Dans la classification des aspects verbaux, Vendler évoque l'agrammaticalité de l'interaction du verbe avec certaines valeurs aspectuelles. C'est en nous basant, en partie, sur ses études que nous avons analysé, à la fin du travail effectué, les contraintes syntaxiques lors de l'utilisation aspectuo-temporelle du PS, PC et de l'IMP chez les étudiants de 4éme année F.L.E.

3/Dans la mesure où la dichotome aspectuelle perfectif/imperfectif est liée principalement au sémantisme du verbe, l'étude des valeurs aspectuo-temporelles fait appel incontestablement à une dernière démarche d'ordre sémantique. De même serait-il nécessaire de préciser que l'interaction de certaines valeurs aspectuelles dépend étroitement du sémantisme attribué au contexte. Comme le remarque Georges Mounin dans le dictionnaire de linguistique « Les valeurs aspectuelles ne sont plus une catégorie grammaticale, mais des valeurs sémantiques attribuées aux verbes et au contexte» [7]

---

7 - MOUNIN Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, p.42.


PARTIE THEORIQUE


PREMIER CHAPITRE :
ELEMENTS DE DEFINITION

I.1 Distinction temps / aspect.

I.1.1 Le temps.

Certaines formes verbales superposent systématiquement les deux indications temps et aspect. Distinguer ces deux catégories, au sein d'une même unité linguistique, n'est pas toujours une tâche aisée. Comme le signal M. Arrivé et M .Galmiche et Alii dans leurs ouvrage « La grammaire d'aujourd'hui » : *« En français, les indications de temps et d'aspects sont données de façon syncrétique par les même formes, ce qui a pour effet de faire naître certaines ambiguïtés… »*[(8)]

Dominique Maingueneau apporte une explication plus exhaustive à cette confusion aspectuo-temporelle : *« Cela tient en particulier à la morphologie verbale ; ainsi les affixes de l'imparfait possèdent à la fois le statut d'une marque de temps et d'une marque d'aspect (l'imperfectif en l'occurrence) »*[(9)]. Ainsi, selon l'auteure dans l'énoncé « Il marchait… » l'affixe « ait » fait à la fois référence au passé et à une marque aspectuelle telle l'imperfectif.

Cependant, malgré certaines confusions, l'acception de temps est distincte de celle d'aspect. Afin d'établir cette distinction, nous commencerons, au prime abord, par définir la notion de temps. Chaque auteur propose une définition et en voici quelques exemples :

George Mounin souligne dans le « dictionnaire de la linguistique » que : *« La catégorie du temps a pour caractéristique essentielle de lier le moment du procès, dont il est question dans la phrase, au moment de l'énonciation c'est-à-dire le maintenant du locuteur»*[(10)] .

Une définition plus exhaustive est donnée par Jean Dubois :

> *« Le temps est une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisation du*

8- ARRIVE M, GALMICHE M & alii, La grammaire d'aujourd'hui, Paris, Flammarion, 1986, p.77.

9 - MAINGUENEAU Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette université, 1981 p.45.

10 - MOUNIN Georges, *Dictionnaire* …op.cit. p.322.

temps(…).La catégorisation la plus fréquente est celle qui oppose le présent, moment de l'énonce produit ou (maintenant) au non-présent, ce dernier pouvant-être le passé , avant le moment de l'énonce (avant maintenant) et le future , après le moment de l'énonce (après maintenant) »[11].

A la lumière de ces deux citations, nous pouvons dire que le temps situe chronologiquement le procès soit au passé, présent ou au futur en opposant le moment de l'énonciation (présent) au moment du procès (non-présent).

Martin Riegel et alii rejoignent cet avis. Ils estiment qu'afin de situer le procès dans l'une de ces trois époques, il est indispensable de prendre en compte deux repères fondamentaux :

-Le premier repère nommé **« point de l'énonciation »**T0 ou moment où le locuteur parle, représente le « présent » du procès.

-Le second est le **« point de l'événement »** T^- c'est-à-dire le moment du procès dans le temps. (Le non-présent selon Jean Dubois).

Toutefois, ils ajoutent que la place qu'occupera T^- par rapport à T0 donnera lieu à deux cas possibles :

A/ Lorsqu'il y a coïncidence entre les deux repères T0 et T^- :

-Lorsque le point de l'événement coïncide avec le moment de l'énonciation : T^-=T0, le procès représente le présent.

C'est le cas d'un énoncé tel : En ce moment, je travaille. Sachant que T^- est « En ce moment ».

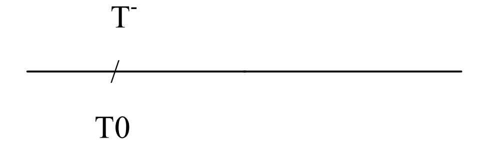


Schéma n° 1 : Schéma représentant le présent.

11- DUBOIS Jean & alii, Dictionnaire de linguistique, Paris : Larousse, 1973, p. 478.

B/ Lorsqu'il y a décalage entre les deux repères T^- et T0 :

- Si le moment de l'événement T^- est antérieur au point de l'énonciation T0, le procès est donc localisé dans le passé : $T^- < T0$

Ex : Hier, la première neige est tombée. Sachant que T^- est « Hier ».

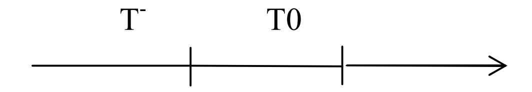


Schéma n° 2 : Schéma représentant le passé.

-Si le moment de l'événement T^- est postérieur à T0, dans ce cas, le procès est projeté dans l'avenir $T^- > T0$.

Ex : Demain, je partirai. Sachant que T^- est « Demain ».

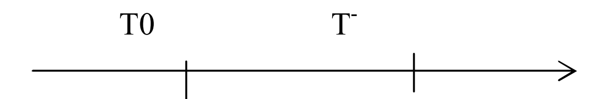


Schéma n°3 : Schéma représentant le futur.

Certes, la distinction entre le point de l'énonciation et le point de l'événement détermine le passé, présent et le futur. Cependant L. Gosselin évoque un troisième repère à savoir « R » moment de référence.

Il présente, dans son approche, ces trois repères par des relations entre deux intervalles :

-I E : intervalle d'énonciation ou moment d'énonciation T0

-I R : intervalle de référence ou moment de l'événement T^-

Ainsi, toute forme verbale représente un évènement I R qui est situé par rapport au moment de l'énonciation I E, donnant ainsi lieu à trois possibilités :

1/ Je mange une pomme.

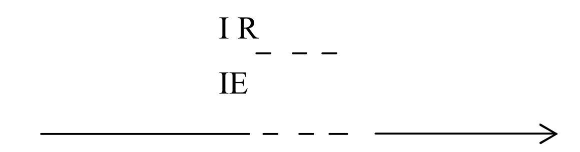


Schéma n° 4 : Schéma représentant le présent.

2/ Je mangeais une pomme.

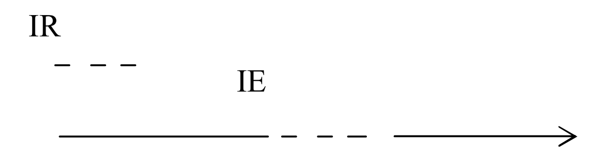


Schéma n°5 : Schéma représentant le passé.

3/ Je mangerai une pomme.

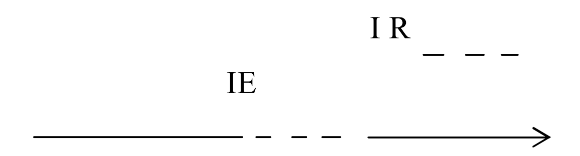


Schéma n° 6 : Schéma représentant le futur.

D'autres linguistes utilisent ces mêmes repères, toutefois les appellations diffèrent. Le tableau suivant en témoigne.

Reichenbach (1947)	**François (1984)**	**Noyau (1991)**
S : Moment d'énonciation.	TL : Temps du locuteur.	MP : Moment de la parole.
R: Moment de référence.	TS : Temps situatif.	MQ : Moment en question.
E: Moment de l'évènement.	TE : Temps de l'événement.	MS : Moment de la situation.

Tableau1 : Tableau représentant l'appellation des trois repères nécessaire à la référence temporelle selon différents grammairiens.

I.1.1.1 Temps et repère de Wilmet.

Nous venons de voir que les grammairiens Martin Riegel et alii définissent le temps verbal comme un rapport entre deux repères T0, T^- permettant de situer le procès soit au présent, passé ou futur. Wilmet, quant à lui, propose un seul repère : (R). Ce dernier va permettre de redéfinir trois modes seulement selon qu'ils se constituent d'un lieu, d'une personne, ou d'une époque, au lieu de six donnés par la grammaire traditionnelle (indicatif, subjonctif, impératif, conditionnel, gérondif, infinitif).

I.1.1.1.1 repère-lieu R=L.

Selon Marc Wilmet (2003), lorsque R est un repère « lieu », il se situe *« hors de toute personne et de toute époque »* [(12)].
L'analyse de cette citation nous amène à dire que R=L correspond au mode impersonnel et inactuel : dépourvu d'un sujet personnel et inapte à situer le procès dans le temps.

Une autre définition plus précise vient s'ajouter à la précédente *« L classe les procès en arrivant ou incident (p. ex marche), ni-arrivant, ni-arrivés ou incidents et décadent (p .ex marchant) arrivés ou décadent (p. ex marché)»* [(13)].

A la lumière de cette citation, nous pouvons déduire que, selon Wilmet, les modes représentatifs du repère lieu sont l'infinitif et le participe + forme en -ant.

Wilmet schématise le repère lieu de la façon suivante :

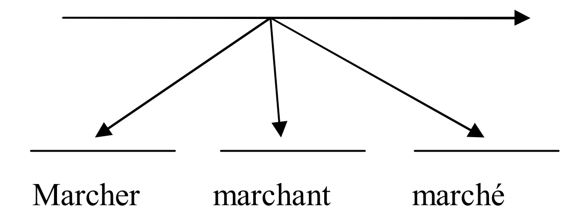


Schéma n° *7* : Schéma représentant le repéré-lieu.

12 - WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot Hachette, 2003, p. 316.

13- Ibid.

I.1.1.1.2 repère- personne R=P.

Comme son nom l'indique lorsque R est un repère personne (P), il est défini *« eu égard à un sujet mais indépendamment de toute époque »*[(14)] .

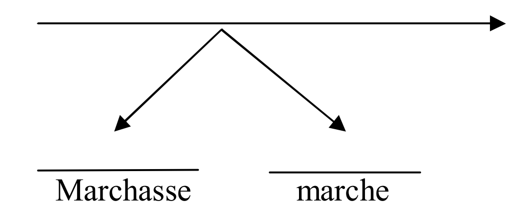
Cette définition exhaustive exclut le mode indicatif qui certes est pourvu d'un sujet personnel, toutefois actualise un procès : apte à le situe dans le temps.

Ainsi, l'analyse de cette citation nous permet d'envisager l'hypothèse que le mode représentatif du repère P est le subjonctif, présentant le procès comme l'objet d'un jugement, d'un sentiment, d'une volonté et non d'un fait situé dans le temps.

Outre cela, Wilmet ajoute une autre définition, le repère P *« répartit les procès en prospectifs épousant la ligne du temps (p .ex marche / marchions) et en rétrospectif, prenant la ligne du temps à rebours (p .ex marchasse) »*[(15)] .

Cette définition reflète clairement notre déduction de base : le repère P se répartit en subjonctif présent : désignant que l'événement est tourné vers l'avenir (prospectif) et en subjonctif imparfait désignant que l'événement est tourné vers le passé (rétrospectif).

Wilmet schématise le repère-personne de la façon suivante :



Schema n° 8 : Schéma représentant le repère-personne.

14- WILMET Marc, *Grammaire…op.* cit., p .317.

15- Ibid.

I.1.1.1.3 Repère – époque R=A.

Contrairement au repère (L) et (P), qui sont tous deux dépourvus de toute époque : inapte à situer le procès dans le temps. Wilmet met l'accent sur le fait que le repère (A) (abréviation d'actualité) *« distribue les procès en trois époques du présent (p. ex marche / marchons), du passé (p. Ex marchai, marchais) et du futur (p. ex marcherai, marcherais)»*(16)

Cette définition reflète clairement que le mode en question est l'indicatif.

Il est important de noter que Marc Wilmet ne considère nullement l'impératif et le conditionnel comme mode. Selon lui, l'impératif *«ne possède aucune forme propre, presque toutes se révèlent homophones de l'indicatif présent (...) quelques-unes du subjonctif»*(17). En d'autres termes, l'impératif n'est que la ressemblance formelle du subjonctif.

Les exemples suivants en témoignent :

Sache	marche
Sachons	marchons
Sachez	marchez

Quant au conditionnel, il résulte de la combinaison de l'infixe- R- du futur et de la terminaison de l'imparfait. Wilmet conclut que *« le prétendu '' conditionnel'' appartient tout entier au mode indicatif »*(18) .

Paul IMBS rejoint cet avis : *« le conditionnel, (...) pour nous n'est pas un mode distinct, mais peut seulement exprimer une sous– modalité de la modalité indicative »*(19) .

Ex je partirais	nous partirions
Tu partirais	vous partiriez
Il/ elle partirait	ils/elles partiraient

16- WILMET Marc, *Grammaire…op.* cit., p. 317.

17- Ibid. p. 307.

18- Ibid. 439.

19- IMBS Paul, *L'emploi des temps verbaux en française moderne*, Paris, C. Klincksieck, 1968, p. 20.

Le tableau ci- dessus représente la nouvelle classification des modes selon Marc Wilmet.

Repère	Personnel/ impersonnel	Actuel / inactuel	Le mode
R= L	Impersonnel	Inactuel	Infinitif , participe , forme en -ant .
R= p	Personnel	Inactuel	Subjonctif
R= A	Personnel	Actuel	Indicatif

Tableau n°2 : Tableau représentant les trois modes de Wilmet.

I .1.2 L'aspect.

Après avoir définit la notion de temps, il est indispensable, afin de mettre en relief la distinction conceptuelle aspect / temps, de donner différentes définitions de l'aspect. Nous citerons à cet égard les définitions les plus probantes :

Selon Georges Mounin, l'aspect :

« Désigne, à proprement parler, une catégorie grammaticale (...) différente des catégories du temps, du mode et de la voix et qui manifeste le point de vue sous lequel le locuteur envisage l'action exprimée par le verbe comme accomplie c'est-à-dire vue dans son achèvement, son résultat ou son accomplissement ; vue dans sa durée sa répétition.» [(20)].

Quant au Petit Robert « Dictionnaire de la langue française », il définit l'aspect comme une *« Distinction formelle indiquant la manière dont l'action exprimée par le verbe est envisagé dans sa durée, son développement ou son achèvement. Aspect perfectif, imperfectif, inchoatif. »* [(21)].

En consultant le Petit Larousse, nous avons trouvé les acceptions suivantes:

20- MONNERIE –GOARIN Annie, *Les temps* …op.cit., p .6.

21- Le Grand Robert. Dictionnaire de la langue française, Paris, 2003, p.153.

Aspect[22]. **:n.m- (** latin aspectus : regard) :

1- Manière dont quelqu'un ou quelque chose se présente à l'esprit.
2- Ling. Expression de l'action verbale dans sa durée, son déroulement, son achèvement, etc

A la lumière de ces citations, nous pouvons déduire que l'aspect représente la manière dont est envisagée l'action: accomplie, inaccomplie, inchoative, terminative, résultative…Ainsi, si l'on représente spatialement par un segment comportant deux bornes : initiale et finale, il s'agit de déterminer si le repère T^- (le point de l'évènement) est saisit à son début, près de la borne final ou entre la borne initial et finale.

Les différentes positions occupées par le repère T^- peuvent-être schématisées comme suite :

-Lorsque le point de l'événement est saisi avant son début, le repère T^- sera situé près de la borne initiale indiquant que le procès est à ces débuts.
Ainsi, un énoncé tel que « Il se mit à marcher » sera schématisé comme suite



Schéma n° 9 : Schéma représentant le début de l'événement.

-Lorsque le point de l'événement est saisi après sa borne finale, le point T^- est alors situé après la borne finale indiquant que le terme du procès a été atteint : accompli :

Ex : il a voyage

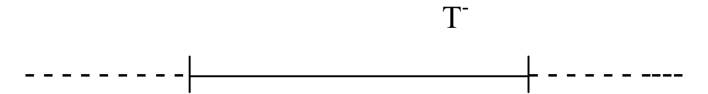


Schéma 10 : Schéma représentant la fin de l'événement.

- Lorsque le repère est saisi en cours d'accomplissement, le point T^- sera situé à différentes positions, sur l'axe horizontal, indiquant que le procès est en cours d'accomplissement.

22- Le Petit Larousse illustré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 2006, p.115.

Ex : il saute

Il sautait

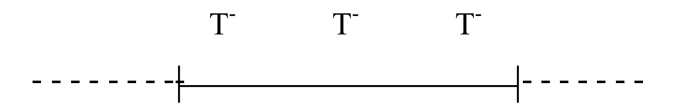


Schéma n° 11 : Schéma représentant le procès en cours d'accomplissement.

I.1.3 Distinction temps expliqué/ temps impliqué selon Gustave guillaume.

Gustave Guillaume revendique, une distinction fondamentale entre le temps expliqué et impliqué. Dès 1933 dans **« Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, psychologie du langage »,** le grammairien propose une définition comparative de ces deux termes :

> *« Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soit, qui lui est « inhérent », qui est véhiculé en lui, le temps expliqué est celui qui est véhiculé avec le verbe, que le discours lui attribue sous la forme des marques du passé, du présent et du future»* [(23)] .

Une autre définition plus exhaustive vient éclaire la précédente

> *« Les temps impliqués sont généralement rendues d'une manière semi-lexicale, par des faits de vocabulaire, de dérivation, d'emploi de pré- verbe et d'auxiliaire. Les différenciations inscrites dans le temps expliqué par des faits de morphologie pure, tel que l'emploi d'un système de flexion »*[(24)].

23- GUSTAVE Guillaume, *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, psychologie du langage*, Paris, Alcan, 1933, p. 357.

24- Ibid. pp. 358. 359.

A la lumière de ces citations, l'auteur met en exergue le dédoublement de la notion de temps : Le temps impliqué exprimé d'une manière semi-lexicale telle le vocabulaire, la dérivation, les préfixes ou les auxiliaires. Le temps expliqué rendu d'une manière flexionnelle situant le procès soit au passé, présent ou futur.

L'analyse de ces deux citations, nous permet de constater que la définition de la dichotomie temps impliqué / temps expliqué de Gustave Guillaume correspond respectivement aux définitions aspects / temps. Tel est l'avis de Monnerie Goarin qui atteste que : *« L'aspect, c'est donc le temps impliqué, le temps, le temps expliqué. »* [(25)].

I.3 Les différentes dichotomies aspectuelles.

I .3 .1 Les aspects grammaticaux.

Nommé aspect affixal selon Marc Wilmet, les aspects grammaticaux se rapportent aux temps auxquels le verbe est conjugué : la morphologie verbale.
On distingue deux combinaisons aspectuelles.

I .3 .1.1 Accompli / non – accompli.

Dans chacun des modes du système verbale français, le verbe connait deux ensembles de formes : la forme simple tel « Je mangeais. (1) » par opposition à la forme composée « J'ai mangé. (2) ». Ces deux énoncés ont pour point commun de situer le procès dans un moment antérieur au moment de l'énonciation, toutefois ils diffèrent sur un plan aspectuel : l'énoncé (1) présente un procès en cours d'accomplissement « non-accompli », tandis que (2) le présente comme parvenu à son terme « accompli ».

Cette opposition aspectuelle accomplie / non- accomplie est respectivement assimilée en français à l'opposition temps composé / temps simple. Les formes simples, telles le présent, imparfait, passé-simple, futur simple…, présentent le procès en cours de réalisation, tandis que les formes composées, telles le passé-composé, plus-que-parfait, passé-simple, futur antérieur…, le présentent comme achevé : accompli.

Confrontons les exemples suivants :

-Tapez-moi cette lettre à 3 heures. (1)

-Ayez tapez cette lettre à 3 heures. (2)

25- MOUNNERIE- GAORIN Annie, *Les temps*. ..op.cit., p .8.

L'énoncé (1) suppose que le destinataire commence à tapez ou soit en train de tapez la lettre à 3 heures, tandis que (2) suppose que le destinataire ait fini de la tapez à 3 heures.

De même pour les énoncés :

-Je sors à 5 heures. (1)	- Je suis sorti à 5 heures. (5)
-Je sortais à 5 heures. (2)	- J'étais sorti à 5 heures. (6)
-Je sortis à 5 heures. (3)	-Je fus sorti à 5 heures. (7)
-Je sortirai à 5 heures. (4)	-Je serais sorti à 5 heures. (8)

Ou l'action de sortir est en cours de réalisation dans les énoncés (1) (2) (3) et (4) tandis qu'elle est accomplie dans (5) (6) (7) et (8).

Il est à noter que certains temps, tel le passé-simple, nous donne l'impression que l'action est achevée. Ainsi, il est indispensable de faire la distinction entre temps et aspect. Comme nous l'avons précédemment signalé, l'aspect envisage un procès par rapport au moment où le procès à lieu et non par rapport à l'acte d'énonciation (temps). Ainsi, dans « Il mangea à 5 heures. » l'action de manger est effectivement localisé dans le passé, toutefois par rapport au repère temporel 5 heures, elle est en cours de réalisation.

Cependant les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli. Comme le remarque Wagner et Pinchon souligne que *: «Les formes composées, mises en rapport avec des formes simples servent à établir une chronologie et à marquer la succession de deux faits ou de deux époques »* [(26)].

Examinons les exemples suivants : -Il avait déjeuné (1).

-Il sortait promener son chien (2).

L'énoncé (1), forme composée dénote l'aspect accompli.

L'énoncé (2) forme simple dénote l'aspect inaccompli.

Selon les auteurs, la mise en relation de (1) et (2) s'interprète en termes de chronologie relative. Ainsi, dans « Quand il avait déjeuné, il sortait promener son chien »; le procès au plus-que parfait est antérieur à celui évoqué par la forme simple

26- WAGNER R.L & PINCHON J, *Grammaire du français classique et* moderne, Paris, Hachette, 1962, p. 362.

(sortait promener son chien). Autrement dit, « Il » finit d'abord de déjeuner puis fit sortir son chien.

I .3.1.2 Sécant / Global.

Le déroulement d'un procès est perçu de deux manières distinctes :

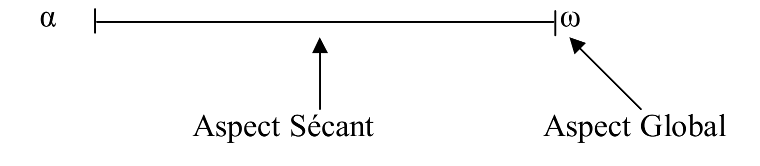
Avec l'aspect Sécant ou non- limitatif, le procès est perçu de l'intérieur *: « sans que soient prises en compte les limites extrêmes; on ne voit dont ni le début ni la fin du procès »* (27)

Une définition plus exhaustive est donnée par Riegel et alii : « *Avec l'aspect sécant, l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limites ; il est perçu de l'intérieur et découpé en deux parties : une partie réelle nette et une partie virtuelle flou, à cause de l'effacement de la limite finale. »* (28)

Ainsi, dans « Paul lisait à 14h : 00 » l'action de lire n'est en aucun cas délimitée par des bornes précises, elle a pu commencer avant le repère temporel passé 14h :00 et pourrait se prolongé au-delà.

A l'inverse de l'aspect Sécant, l'aspect Global ou limitatif est perçu globalement, de l'extérieur : enfermé dans des limites. Ainsi, dans « Paul sortit à 14h : 00 » l'action de sortir se fit à 14h : 00 et ne peut en aucun cas être prolongé.

Ces deux aspects sont schématisés par Marc Wilmet comme suite :



27- DENIS D & SANCIER-CHATEAU, Grammaire…op. cit., p. 63.

28- RIEGEL M, PELLAT J-C & RIOUL R, Grammaire…op. cit., p.522.

Schéma n° 14 : Schéma représentant l'aspect Sécant & Global.

Cette dichotomie Sécant / Global concerne respectivement les couples imparfait / passé-simple & imparfait / passé- composé.

Plus de détails seront apportés sur ce point, dans le chapitre suivant (II.3).

I .3.2 Les aspects lexicaux.

Contrairement aux aspects grammaticaux qui dépendent essentiellement des temps auxquels le verbe est conjugué, les aspects lexicaux sont liés au sémantisme verbal. On opposera ainsi deux catégories de verbes.

I .3.2.1 Perfectif / Imperfectif.

Tout verbe est perfectif ou non qu'en fonction du terme final du procès :

L'aspect perfectif envisage le terme final du procès. Ainsi, tout verbe est déterminé comme perfectif qu'une fois le procès parvenu à son terme, achevé. Wagner E et Pinchon J estiment que : *« Les procès signifiés par les verbes perfectifs comportent par eux-mêmes, indépendamment de tout effet extérieure exercé sur eux, une limitation. Une fois commencer le procès va nécessairement a un terme qui en constitue l'achèvement»*[29]

La lecture de cette citation nous permet de comprendre que les verbes dit perfectif, tel sortir, mourir, prendre…, comportent en leurs sens une limitation de durée. Le commencement du procès implique, dans un laps de temps minime, sa finalité. Ainsi, l'action de sortir est achevée dès l'instant où elle commence, où le seuil est franchi .Tout comme naître et mourir, ces deux actions s'achèvent dès le moment où l'on est né ou mort.

Contrairement à l'aspect perfectif, l'imperfectif envisage le déroulement du procès, *« sans visé d'un terme final »* **[30]**.

29- WAGNER R.L & PINCHON J, *Grammaire…op.* cit., p.362.

30- RIEGEL Martin & alii, *Grammaire* … op. cit., p.521.

Quant à Annie Monnerie – Goarin, elle estime que :

> *« Les verbes imperfectifs signifient les procès qui, s'ils ne sont pas interrompus par des circonstances extérieures, pouvant se prolonger sans limitation. Les procès évoqués par les verbes tels que exister ou voire peuvent bien être interrompus (..) mais cette interruption n'est pas inscrite dans le signifié même des verbes »* [(31)].

Cette définition proposée par Monnerie-Goarin rejoint celle citée par Riegel Martin et alii. Elle rajoute toutefois une autre information, à savoir, qu'il est possible que le procès exprimé par un verbe imperfectif vise un terme final, toutefois cette finalité ne relève pas du sémantisme verbal. Ainsi, dans l'énoncé « Il marchait.» l'action de marcher peut se prolonger indéfiniment dès que le premier pas est actionné. Contrairement à «Il marchait un 100 mètres.» qui est limité par le complément « un 100 mètres. » indépendamment du sens lexical du verbe marcher.

Plus de détails seront apportés sur ce point dans la typologie des procès-verbaux (I.4).

Le tableau ci-dessous représente un nombre restreint de verbe perfectif et imperfectif.

	Verbes
Perfectif	Fermer , ouvrir , mourir , naitre , arriver , amener , casser , aboutir , tomber , tuer , rendre …..
Imperfectif	Adorer , courir , marcher , existence , travailler , voyager , vivre , haïr , méditer , nager , ramper , songer , chevaucher …….

Tableau n° 3 : Tableau représentant les aspects lexicaux.

31- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps du passé* ...op. cit., p .13 .

IMPORTANT :

Cette classification des verbes en aspect perfectif / imperfectif n'interdit pas de constater des changements de types selon le contexte. Comme le remarque Dominique Maingueneau *« Chaque temps de l'indicatif est a priori perfectif ou imperfectif, mais le contexte peut les affecter de la valeur opposé »* [32].

Wilmet quant à lui parle *« d'imperfectif perfectivable »* [33]. Il souligne que *« Les frontières des verbes imperfectifs et des verbes perfectifs n'est pas étanche, elle se franchit d'un l'un ou l'autre sens »* [34].

L'analyse de ces citations nous permet de dire, qu'un verbe peut grâce au contexte se trouvé affecter de la valeur opposé.

Citons par exemple le type d'article .En effet, que l'article soit défini ou indéfini la valeur du procès diffère. . On peut citer à cet égard les analyses de Monnerie-Goarin : *« La présence d'un événement défini oriente l'interprétation vers celle d'une valeur perfective »*[35].

Nous illustrons cela par les exemples suivants :.

1/ Le verbe prendre de nature perfective s'affecte de la valeur opposée dans « Ils prennent le thé ensemble » (valeur imperfective).

2/Les verbes manger et repasser de nature imperfective deviennent perfectifs dans « Il mangeait une pomme », « Il repasse un mouchoir » .

I.3.3 Aktionsart.

Depuis longtemps, les linguistes allemands distinguent l'aspect exprimé par la morphologie et le sens du verbe, de l'a ktionsart ou modalité d'action. En effet, les valeurs aspectuelles en français ne s'expriment pas seulement par la morphologie ou le sémantisme des verbes, d'autres moyens linguistiques fournis par le cotexte tels périphrase verbal, complément, adverbe … y contribuent.

32- MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2004, p.88.

33 -Expression empreinte à Marc Wilmet.

34 -WILMET Marc, *Grammaire critique* … op. cit.p.334.

35 - Ibid. p.16.

Ces modalités d’actions comprennent les valeurs inchoatives, terminatives, duratives, itératives, progressives … et tant d’autres qui diffèrent d’un grammairien à un autre. (voir II.1).

Nous citerons permis ces dernières, les valeurs les plus reconnues :

I.3.3.1 Inchoatif / Terminatif.

L’aspect inchoatif saisit le procès immédiatement à son début : envisageant l’action comme étant en train de commencer. Cet aspect est principalement introduit par des semi-auxiliaires tels que : se mettre à, commence à…

Il n’est point exclu que d’autres moyens linguistiques expriment cet aspect, parmi ces moyens :

-Les verbes tels : entamer, sursauter …

-Les verbes en -ir tels : noircir, blanchir, verdir …

-Le préfixe en- : s’envoler, s’endormir …

-Le suffixe - iser : caraméliser, moderniser…

A l'opposé de l'aspect inchoatif, le terminatif envisage l’action dans sa finalités. Georges Mounin le définit comme : *« Un point de vue marqué morphologiquement ou valeur sémantique sans marque formelle selon lesquels l’action est envisagée dans son aboutissement, son achèvement, sa fin. Ex : Il le frappa au visage »* [(36)]

A la lumière de cette citation est mis en exergue les moyens permettant d’exprimer l’achèvement d’une action. Ces derniers sont soit d’ordre morphologique, ex : Il le frappa au visage, ou le verbe perfectif envisage le terme final du procès soit d’ordre sémantique, sans marque formelle, tel les périphrases verbales : finir de, cesser de, achever de…

En guise de conclusion, si l’on représente spatialement par un segment comportant deux bornes : initiale et finale, l’aspect inchoatif et terminatif se situent respectivement sur l'axe aspectuel près de la borne initiale et finale:

Ex: Il commence à manger.

36- MOUNIN Georges, *Dictionnaire* … op. cit., p. 323.

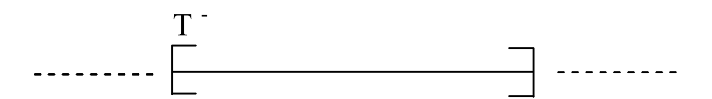


Schéma n° 15: Schéma représentatif de l'aspect inchoatif.

Ex: Je finis de manger.

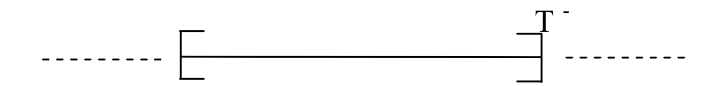


Schéma 16 : Schéma représentatif de l'aspect terminatif.

I.3.3.2 semelfactif /itératif.

Le terme semelfactif vient du latin « semel » signifiant « une fois » .Ainsi, l'aspect semelfactif présente un procès comme étant unique, se produisant une seul fois. Il est le plus souvent exprimé par des valeurs perfectives tels: fermer, ouvrir, naître, mourir.

A l'opposé du semelfactif, l'itératif présente le procès comme *« se répétant un certain nombre de fois, de manière discontinue ou régulière »*[(37)]

Cet aspect peut être exprimé par :

-Compléments circonstanciels de temps tels : souvent, quelquefois, parfois, toujours, chaque jour, toutes les semaines …

-Le suffixe ailler : (crier /criailler) (trousse/ toussaillée)…

-Le préfixe re- (redire / dire) (refaire/ faire)…

-Le verbe lui-même : répéter, raboter…

-Des périphrases telles que : ne pas cesser de, passer son temps à… Ex : il ne cesse pas d'énoncer des poncifs.

37- REAGEL Martin & alii, *Grammaire* … op. cit., p. 523.

RECAPITULATIF :

En guise de conclusion, les différents moyens d'expression de l'aspect du français sont :

1/La morphologie du verbe opposant deux couples aspectuels :

-Accompli / non –accompli du respectivement aux formes composées / formes simples.

-Aspect sécant et non –sécant concernant principalement les couples imparfait /passé –simple & imparfait /passé – composé.

2/Le sémantisme du verbe opposant ainsi le couple aspectuel perfectif / imperfectif (sortir / courir).

3/Procéder de formation :

-Préfixes re- (refaire aspect itératif).

- Suffixes – aille (criaille aspect itératif).

4/Les compléments de temps qui introduisent l'aspect itératif (souvent).

5/Les articles :

- L'article défini (un) introduisant l'aspect limitatif.

-L'article indéfini (des) introduisant l'aspect duratif.

6/Les périphrases verbales selon IMBS permettant d'exprimer diverses nuances d'aspect.

-aller + forme en – ant (progressif).

-être en train de + infinitif (duratif).

-se mettre à + infinitif (inchoatif).

-Etre sur le point de, être en passe de + infinitif (périphrase de l'action imminente).

- Avoir failli manquer, + infinitif (périphrase de l'action imminente marquée).

- devoir, aller + infinitif (périphrase du futur proche).

- Ne faire que de, venir de + infinitif (périphrase du passe proche).

I.4 la typologie des procès-verbaux.

I.4.1 les types de procès selon Vendler (1964).

Vendler (1967) distingue dans sa typologie des procès, trois types de verbes répertoriés en 2 types fondamentaux de procès (statif, dynamique) :

I.4.1.1. les procès statif.

Le premier type de procès de Vendler se caractérise principalement par son aspect non dynamique : *« dénotant un état, comme savoir, aimer, ne connaissant ni déroulement ni progression »* [38]

L'analyse de cette citation nous permet d'affirmer que les procès statif sont incompatibles avec la forme progressive. Vendler propose afin de repère ce type de verbe, le semi –auxiliaire « être en train de » [39] . Selon l'auteur, la non compatibilité de tout verbe avec l'idée de progressivité véhiculé par « être en train de » dénote un état : un procès statif.

-Prenons à titre d'exemple les énoncés suivants :

-*Je *suis en train* de savoir.

- *Je *suis en train* d'aimer.

Outre cela, l'auteur met l'accent sur le fait que les procès statif ne connaissent aucun déroulement. Par conséquent, ils ne peuvent aucunement être saisit à différents stades de leurs déroulement. Selon Vendler, vouloir exprimer le commencement, déroulement ou l'achèvement du procès avec de tels verbes provoque l'agrammaticalité de l'énoncé.

Nous illustrons cela par les exemples suivants :

-*Je *commence à* savoir.

38- REAGEL Martin & alii, *Grammaire* … op. cit., p.525.

39- Selon Pottier le semi –auxiliaire " être en train de " est le plus valable en langue qu'en discours.

-*Je *suis en train de* savoir.

- *J'ai *fini de* savoir.

I.4.1.2 Les procès dynamique.

Contrairement aux procès statif, les dynamiques connaissent une progression. Ils sont de la sorte compatibles avec la forme progressive « être en train de »

-Les exemples suivant en témoignent :

-Je *suis en train de* fermer la porte.

-Je *suis en train de* marcher.

Vendler divise ce deuxième type de procès en trois grandes catégories.

I.4.1.2.1 Les procès d'accomplissement.

Les procès d'accomplissement se caractérisent principalement par des aspects bornés et non momentanés.

Vendler sous – tend par le terme borne que le procès comporte une limite. D'une façon plus explicite Annie Monnerie Gaorin souligne que *« Les accomplissements nomment un événement qui est temporellement lie à gauche et à droite, qui a une fin détermin2 »* [(40)]

L'analyse de cette citation nous permet d'affirmer que les accomplissements expriment une action comprise entre des limites. Cet aspect borné rend ce type de procès compatible avec tous éléments faisant mentions au temps nécessaire à l'accomplissement de l'action. Ces éléments peuvent être:

- Un article définit:

- Il écrit *un* roman.
- Il court *un* 100 mètre.

-Ou le complément « en » qui « *présuppose lui aussi l'accomplissement total du procès »* [(41)]

-Il a lu un roman *en* 10 minutes.

-Il a couru un cent mètre *en* 10 minutes.

40- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps* … op. cit. p 12.

41- Ibid.

En plus de l'aspect borné s'ajoute le caractère non momentané du procès : Duratif. Selon Vendler cette valeur durative rend ce type de procès compatible avec un indicateur de duré tel « pendant » :

-Il a lu un roman *pendant* 10 minutes.

-Il a couru un 100 mètre *pendant* une heure.

Outre cela ce type de procès peut –être saisit à différents stades de son déroulement.

Les exemples suivants en témoignent :

-Je *commence* à lire un roman.

-Je *suis en train* de lire un roman.

-J'ai *fini de* lire un roman.

I.4.1.2.2 les procès d'achèvement.

Etant principalement caractérisés par des aspects bornés et momentanés : non duratif, les procès d'achèvement sont exprimés par les verbes dits perfectifs. (Voir I .3.2.1). Comme le remarque Joëlle Gardes-Tamine *« Ces verbes acceptent la mention d'un laps de temps, mais pas d'une durée »* [(42)]

En nous basant sur ces deux caractéristiques, nous pouvons affirmer que les procès d'accomplissement sont compatibles avec tout indicateur de limite marquer par « en », mais incompatible avec celui de durée marquer par « pendant » .Ainsi, tout énoncé avec la séquence verbe perfectif + indicateur de limité est grammatical, contrairement à la séquence verbe perfectif + indicateur de duré.

Nous illustrons cela par les exemples suivants :

-Il a trouvé la solution *en* une heure.

-*Mourad est sortie *pendant* une minute. (1)

-*Mourad est mort *pendant* 10 minutes. (2)

Les énoncés (1) et (2) sont agrammaticaux car l'action de sortir d'un lieu ne peut être assimilée à une durée, tout comme celle de mourir.

42- GARDES-TAMINE Joëlle, *La grammaire des syntaxes*, Paris, Armand Colin,1988, p.115.

Outre cela, Anne Monnerie-Goarin ajoute que ces procès *« ne peuvent être décrit comme ayant eu lieu avant leurs réalisation .Ils ne sont pas segmentale et n'ont pas de durée »* [(43)]

Cette définition reflète clairement que les procès d'achèvement sont bornés et momentanés, toutefois un autre point est mis en exergue, à savoir, qu'ils ne peuvent être saisis à différents stades de leurs déroulement. En d'autres termes, vouloir exprimer le commencement, déroulement ou l'achèvement du procès avec de tels verbes provoquerait l'agrammaticalité de l'énoncé.

-Les exemples suivant en témoignent :

-*Pierre *achève de* sortie.

-*Pierre *cesse de* sortir.

-*Pierre *continue de* sortir.

I.4.1.2.3 les procès d'activité.

Le plus exprime par les verbes imperfectifs tels marcher, travailler, rêver…les procès d'activité, à la différence des procès d'accomplissement et d'achèvement, sont non -bornés : *« Les activités dénomment des événements ou procès (...) qui ne sont pas temporellement restreints ou clos »* [(44)]

L'analyse de cette citation nous permet de déduire que ce type de procès est incompatible avec tout indicateur de limite tel « en ».

-Examinons les exemples suivants:

- * Il marchait *en* 10 heures. (1)

-* Il courait *en* 10 heures. (2)

Les énoncés (1) et (2) sont agrammaticaux car un procès ne peut-être à la fois dépourvu de limite (marcher et courir) et limité (en 10 heures).

En plus de l'aspect non borné, les procès d'activité sont non6momentanés : Duratif, ainsi, compatible avec l'indicateur de duré « pendant » :

43- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps du passé* … op. cit., p. 33.

44- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps du passé* … op. cit., p 12.

- Il a lu un roman *pendant* 10 minutes.

-Il a travaillé *pendant* deux jours successifs.

De surcroit, les procès d'activité peuvent être saisit à différents stades de leurs déroulement (début, déroulement, fin).

Nous illustrons cela par les exemples suivants :

-Il *commence à* travailler.

-Il *finit de* travailler.

-Il *est en train de* travailler.

Le schéma suivant est représentatif de la différence entre les différents types de procès.

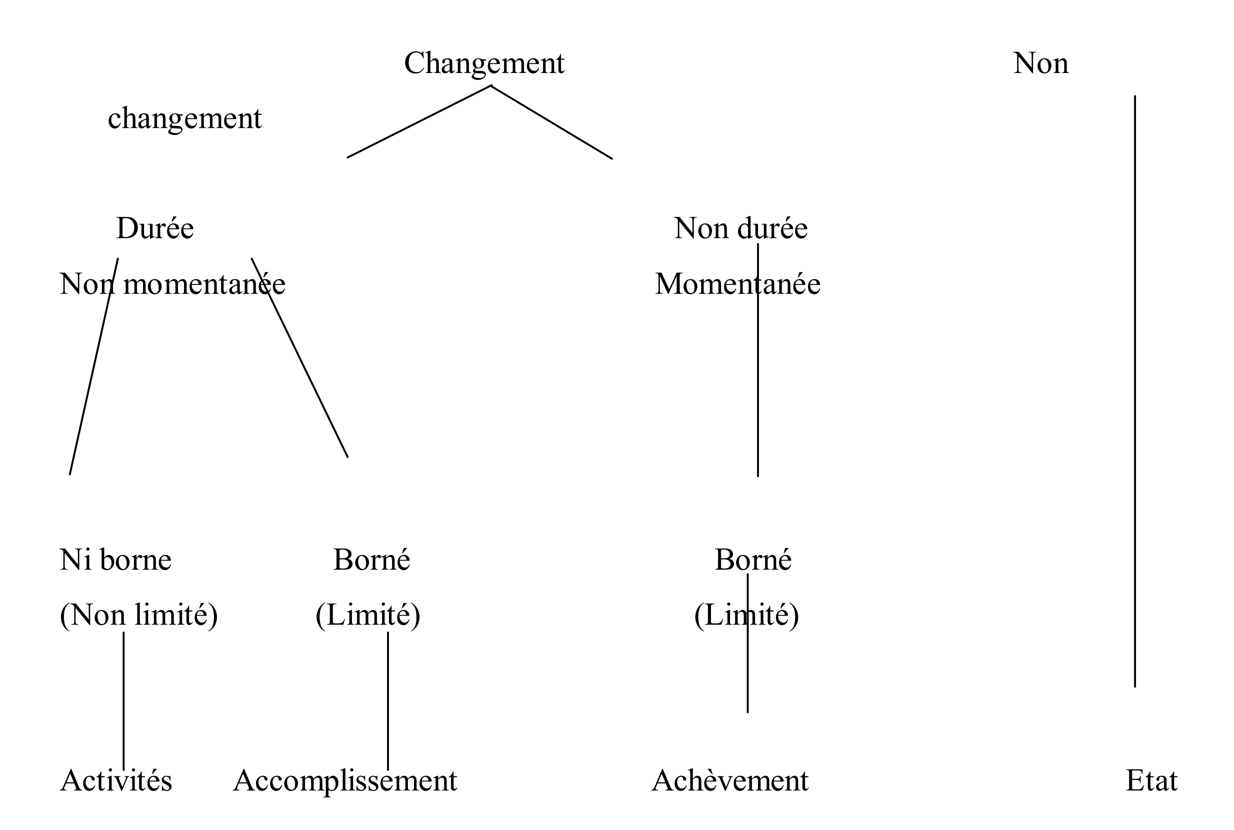


Schéma n°17 : Schéma représentant les différents types de procès selon Vendler.

<u>RECAPITULATIF:</u>

Après avoir énumérer les tests linguistiques sur lesquelles s'appuie vendler afin de décrire les particularités des types de procès, nous pouvons dire que le type de procès n'est pas essentiellement déterminé par le sens du verbe. Les verbes perfectifs

dénotent de toute évidence un procès d'achèvement, toutefois les choses se corsent pour les verbes imperfectifs .Ces derniers sont-ils d'activité ou d'accomplissement ?

Afin de démarquer ces deux types de procès il est de rigueur de prendre en compte le cotexte dans la mesure où des éléments linguistiques spécifiques accaparent l'énonce d'un type de procès singulier.

Examinons les exemples suivants :

-Il court.(1)

-Il court un 100 mètre. (2)

-Il repasse. (3)

-Il repasse du linge. (4)

-Il repasse une chemise. (5)

Etant donné que les énoncés (1) (3) et (4) sont ni bornés ni momentanés (effet du verbe imperfectif), ils dénotent un procès d'activité. Tandis que les énoncés (2) et (5) sont d'accomplissement dus à la présence de l'article définit qui a pour effet de limiter le procès.

Apres avoir définit les différents concepts relatifs à l'aspect, le schéma ci-dessous, propose dans théorie et analyse en linguistique (hachette ,1987), représente les différentes catégories de verbes.

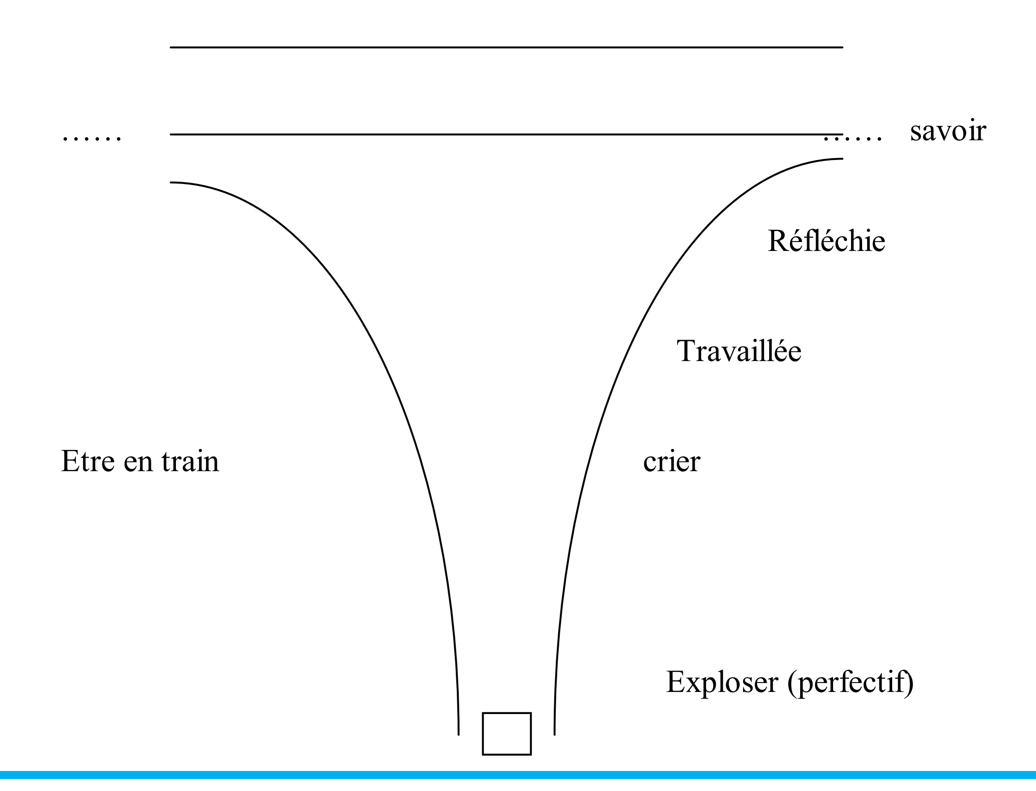


Schéma n°18: Schéma représentant les différentes catégories de verbes.

I.4.2 les types de situation de Carlota Smith (1991).

Nous venons de voir que la typologie des procès de Vendler (1964) repose sur les critères bornés et momentanés permettant de diviser les procès en quatre groupes distincts :état, activité, accomplissement, achèvement .Toutefois, à la différence de Vendler ,Smith distingue cinq situations : Etat (state), activité (activité), accomplissement (accomplissement), semelfactif (semelfactive), aboutissement (achèvement), classifier selon trois critères temporels différents : dynamique , duratif , télique.

En premier lieu, il est indispensable de définir le concept de télicité, qui jusqu'à présent n'a point été mentionné.

En linguistique, la distinction entre télicité et atélicité s'établit en fonction de *« la présence ou non d'un but. »*[(45)] .D'une manière plus concise, tout verbe est télique s' *« il ressort de leur compatibilité avec l'adverbial de mesurer temporelle précède de en »* [(46)]

Ainsi tout verbe est télique s'il est compatible avec la séquence : En + SN de durée

Dans un deuxième lieu, il s'agit de déterminer, si les cinq situations de Smith sont teliques ou non :

- situation d'achèvement : ex : arrêter.

Enonce 1 : Ils ont arrêté le coupable *en* 10minutes.

- Situation semelfactif : ex : éternuer.

Enonce 2 : * Il a éternue *en* 10minute.

- Situation d'accomplissement : ex: écrire.

Enonce 3 : Ils ont écrit un livre *en* 10minute.

- Situation d'activités : ex : marche.

Enonce 4 : * Il marche *en* 10minute.

---

45 - *hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/53/35/51/PDF/Rochebrune09rev.pdf* (consulté le 06/03/2011).

46 - www.biu.ac.il/HU/fc/fr-staff/asnes/ASNES_Sorbonne.pdf(consulté le 06/03/2011).

Ainsi, conformément au test de télicité les deux situations d'accomplissement et d'achèvement représentées par l'énoncé (1) et (3) sont téliques, tandis que les situations semelfactives et d'activités sont atéliques dans la mesure où l'énoncé (2) et (4) sont agrammaticaux.

Pour ce qui est des situations statiques *« La notion de télicit2 n'a pas vraiment de sens pour les états »* [(47)] dans la mesure où ils sont non momentanés.

IMPORTANT :

Il est indispensable préciser que selon Smith les semelfactifs différent des activités et des accomplissements du fait qu'ils soient ponctuels , et des achèvements du fait qu'ils n'impliquent pas de changement d'état.

La tableau dessous représente la classification des types de situation de Carlota Smith selon les trois critères : dynamique , duratif , télique.

Situation	Dynamique	Duratif	Télique
Situation état	-	+	
Situation d'activité	+	+	-
Situation d'accomplissement	+	+	+
Situation semelfactif	+	-	-
Situation achèvement	+	-	+

Tableau n°4 : Tableau représentant la hiérarchisation de C.Smith.

47 - *hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/53/35/51/PDF/Rochebrune09rev.pdf* (consulté le 06/03/2011).


DEUXIEME CHAPITRE :
ASPECT ET TEMPORALITE EN FRANÇAIS

II.1 Acception et classification de l'aspect.

Après avoir émis une brève distinction entre les deux notions clefs de notre mémoire (aspect/ temps), nous allons, dans ce début de chapitre, nous centre sur la notion d'aspect. Cette dernière a fait l'objet de plusieurs recherches. De nombreux grammairiens tels Wilmet, Leeman, Riegel, Grevisse et tant d'autres y ont développé des études approfondies néanmoins, elles sont souvent divergentes. Comme le remarque Vendreyes. J

> *« Il n'y a guère en linguistique de question plus difficile [que celle de l'aspect] parce qu'il n'y en a pas de plus controverse et sur laquelle les opinions divergent d'avantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime, ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système verbal. »* (48)

A la lumière de cette citation, est mise en évidence la complexité aspectuelle étant donné la divergence d'opinions des grammairiens. L'acception et la hiérarchisation de l'aspect sont sources de controverse, elles diffèrent beaucoup d'un auteur à un autre.

Cette mésentente aspectuelle amène David Cohen à émettre une critique qui n'est point des moindres : *« Une théorie [de l'aspect] demanderait un accord sur le terme lui-même, sur la notion qui lui correspond, sur son champ d'application. Il n'existe pas. »* (49)

Ainsi, en nous basant sur les critiques émises par les deux auteurs cités ci-dessus, nous effectuerons une analyse comparative des acceptions, hiérarchisations et des nomenclatures aspectuelles chez différents linguistes.

48- VENDREYES J, (1945,84), citée par WILMET Marc, *Grammaire critique* …op. cit., p.329.

49- COHEN David, *L'aspect…op. cit.,* p7.

II.1.1 Les valeurs aspectuelles selon Grevisse (1980).

Grevisse (6ème édition du bon usage) définit l'aspect comme :

> *« L'angle particulier sous lequel le déroulement (ce « procès » de cette action est envisagé, l'indication de la phase à laquelle ce « procès » en est dans son déroulement : c'est donc en somme la manière dont l'action se situe dans la durée où les parties de la durée.»* (50)

Cette acception de l'aspect rejoint de toute évidence celles cités dans le chapitre précèdent (I.1.2). Toutefois, il est à noter que Grevisse n'émet aucune hiérarchisation des aspects, seule une nomenclature de neuf valeurs aspectuelles figure dans le bon usage :

1. L'aspect instantané « Une pierre éclate ».
2. l'aspect duratif « Je suis en train de manger un gâteaux. ».
3. l'aspect inchoatif « Il commence à pleuvoir. ».
4. l'aspect itératif « Il sautille. » « relire. ».
5. l'aspect progressif qui exprime la continuité « Je ne fais que rire. ».
6. l'aspect perfectif « Il ferme la porte. ».
7. l'aspect imperfectif « Il travaille. ».
8. l'aspect exprimant la proximité dans le futur « Il va venir. » « Il va marcher. ».
9. l'aspect exprimant la proximité dans le passé « Il vient de manger. ».

50- GREVISSE Maurice, *Le bon usage (6ème édition),* Louvain, Duculot, 1980, p.702.

II.1.2 Les valeurs aspectuelles selon D. Denis et A. Sancier – château (1994).

Ces auteurs définissent l'aspect comme :

> *« La manière dont la forme verbale présente le procès, le point de vue dont est envisagé son déroulement propre. La notion d'aspect, ainsi entendue met en jeu des facteurs et des supports divers que l'analyse devra distinguer soigneusement de manière à rendre compte de leurs éventuelles combinaisons. »*(51)

Contrairement à Grevisse, ces auteurs mettent l'accent sur les facteurs et les supports permettant d'exprimer les différentes valeurs aspectuelles. Ils sont soient d'ordre grammatical, en l'occurrence les formes verbales, sémantiques, périphrastiques ou d'ordre contextuel : des effets de sens dus à la combinaison de l'aspect lexical des verbes et des indicateurs temporels fournies par le contexte.

La nomenclature aspectuelle est du nombre de douze :

- Aspects grammaticaux :

- aspect accompli : « Je suis contente. ».
- aspect non-accompli : « J'aime Redha. ».
- aspect Global : « J'ai lu ce livre.».
- aspect sécant : « Je lisais ce livre. ».

- Aspects lexicaux :

- verbe perfectif : « Victor Hugo mourut en 1802. ».
- verbe imperfectif : « Victor Hugo vécut en exil. ».

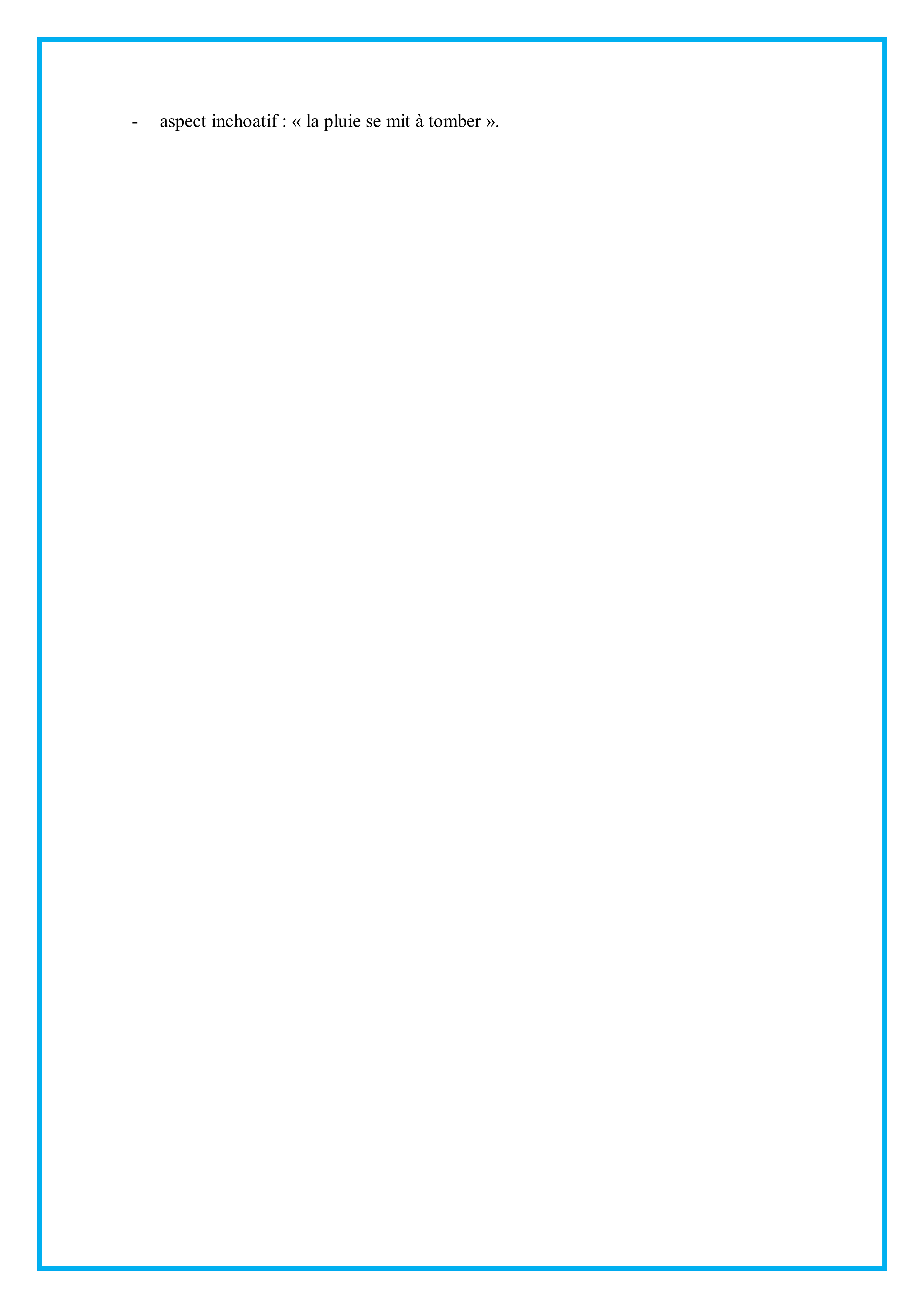
- Interprétations contextuelles :

- aspect semelfactif : « Il prit sa veste et sortit ».
- aspect duratif : « J'ai longtemps habité en France ».
- aspect itératif : »Tous les jours, je révise mes leçons ».

- Périphrases d'aspects:

- duratif et sécant : « être en train de + infinitif ».
- aspect progressif : « aller + gérondif ».

51- DENIS Delphine & alii, *Grammaire*….op. cit., p. 61.



- aspect inchoatif : « la pluie se mit à tomber ».

D. Denis et A. Sancier – château schématisent les valeurs aspectuelles comme suite :

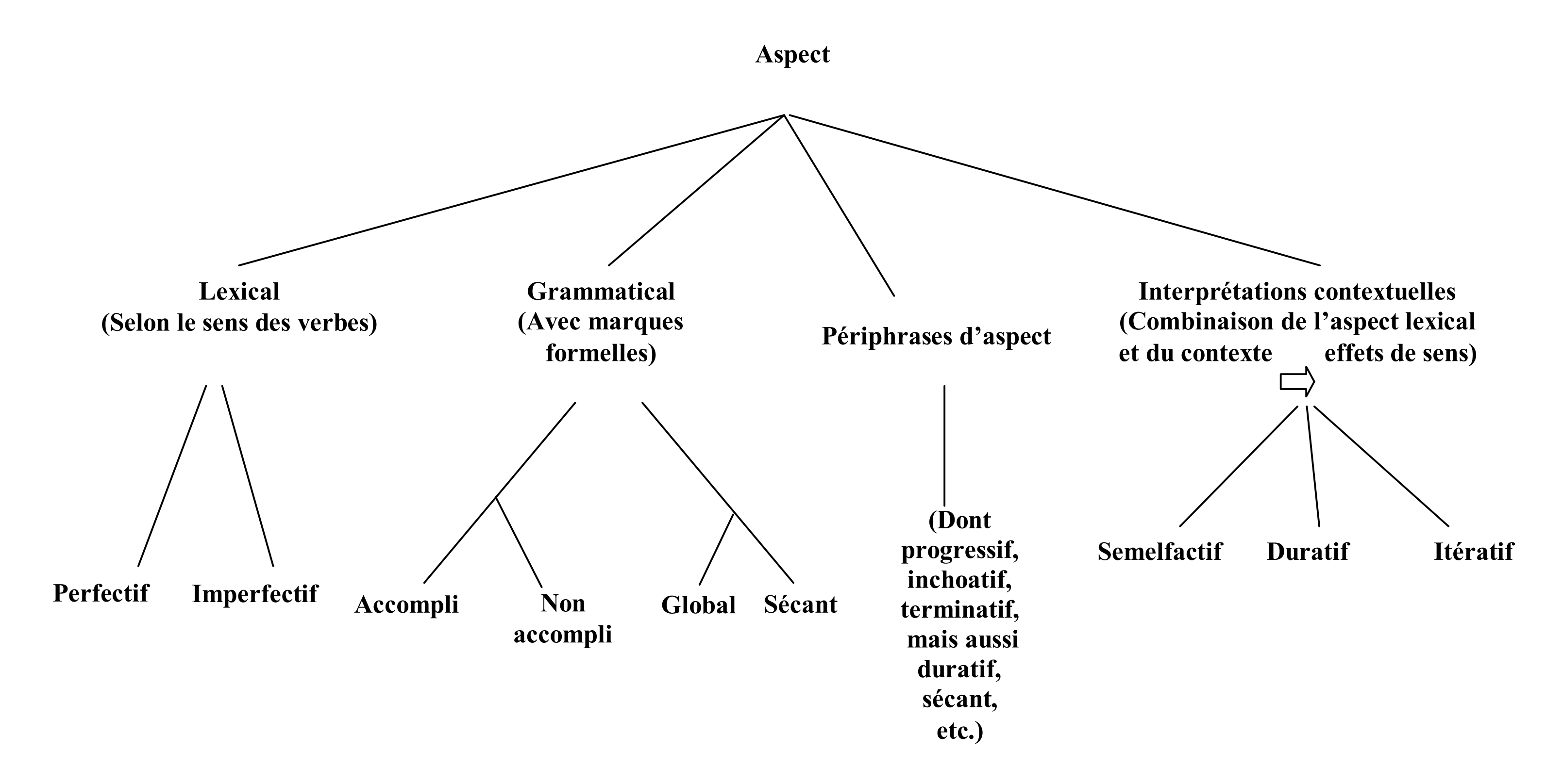


Schéma n°19 : Classification des aspects, d'après Delphine Denis et Anne Sancier- Château, *Grammaire du français, 1945*.

II.1.3 : Les aspects selon Leeman. (1994).

La terminologie aspectuelle de Leeman rejoint, de toute évidence, celle des grammairiens D. Denis et A. Sancier – Château. Cependant, sa classification est toute autre dans la mesure où il scinde les aspects en deux grandes catégories aspectuelles : Accomplie et non-accomplie respectivement véhiculées par les formes composées et les formes verbales simples. S'ajoute à l'aspect non-accompli, les périphrases aspectuelles exprimant début, fin, durée et progression du procès.

Ainsi, les valeurs aspectuelles chez Leeman sont du nombre de six schématisées comme suite :

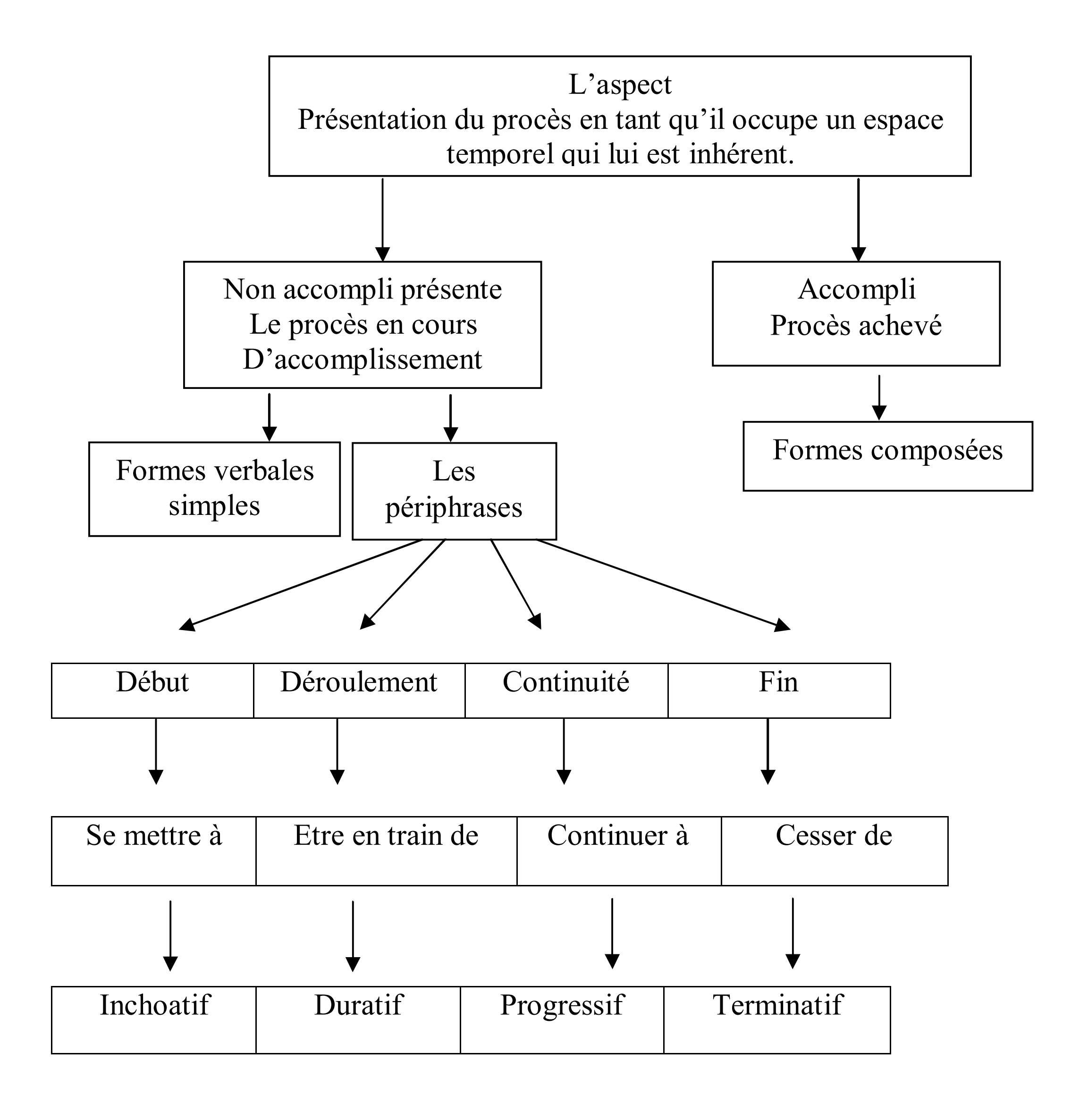


Schéma n° 20 : Schéma représentant les différentes valeurs aspectuelles chez Danielle Leeman-Bouix.

II.1.4 Objectivité et subjectivité des valeurs aspectuelles chez Oswald Ducrot. 1995.

Dans le **« Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences »** Oswald Ducrot définit l'aspect comme « *Le point de vue que le locuteur prend par rapport au procès* » [(1)] Cette acception de l'aspect, qui reste très rudimentaire, rejoint celle des linguistes cités dans les chapitres précédents (I.1.2) et (II.1), toutefois sa hiérarchisation et les définitions relatives à certaines valeurs aspectuelles diffèrent. L'auteur ajoute:

> *« (...) aussi l'appelle quelque fois, (...), « l'aspect subjectif ». il faut en distinguer ce que certaines grammairiens nomment « aspect objectif », mode d'action (en Allemand Aktionsart), ou encore, c'est le terme que nous retiendrons, mode de procès »*[(2)]

A la lumière de cette citation est mis en exergue le dédoublement de la notion d'aspect. Ainsi, l'auteur scinde les aspects en deux grandes catégories : subjective et objective. Une classification qui diffère de celle vue dans le chapitre précédent (I.2).

II.1.4.1 Aspect subjectif.

Oswald Ducrot sous-tend par subjectif les aspects relevant de la liberté du locuteur. Ainsi, selon l'auteur, lors de la production d'un énoncé le locuteur choisit, en toute liberté, entre les aspects perfectif, imperfectif, accompli et inaccompli.

Il discerne deux oppositions aspectuelles qu'il analyse suivant un rapport entre thème et procès :

II.1.4.1.1 opposition inaccompli / accompli.

Selon l'auteur, l'aspect est dit « inaccompli » lorsque le procès est postérieur à la période dont on parle (thème). C'est le cas pour « Demain, je travaillerai toute la soirée ».

1- DUCROT Oswald & Schaeffer JM, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, seuil, 1995, p.573.

2- Ibid.

L'aspect est au contraire accompli, si *« le procès est antérieur à la période dont on parle. »*[1] C'est le cas pour « Hier, je suis allé au cinéma ».

Ces deux aspects sont respectivement schématisés de la façon suivante :



Schéma n°21 : Schéma représentant l'aspect inaccompli.



Schéma n°22 : Schéma représentant l'aspect accompli.

II.1.4.1.2 L'opposition perfectif / imperfectif.

La manière dont Oswald Ducrot définit les aspects lexicaux diffère de celle vue dans le chapitre précèdent(I.3.2.1) : il les définie suivant un rapport entre thème et procès et non en fonction du terme final du procès.

Ainsi, un verbe est dit perfectif lorsque *« le procès (B) est à l'intérieure de la période dont on parle (A).»* [2] .Le verbe est au contraire imperfectif lorsque *« le procès englobe le thème »* [3].

1- DUCROT Oswald & Schaeffer JM, *Nouveau Dictionnaire…op.cit.,* p.572.

2- Ibid.

3- Ibid.

D'une manière plus exhaustive ils ajoutent :

> *« Le perfectif indique que l'action ou la qualité sont apparues à un certain point de la période objet de l'énonciation, l''imperfectif les présente comme se développant dans cette période, et la remplissant : ainsi le français oppose perfectif « L'année dernière j'ai été malade» et l'imperfectif « L'année dernière j'étais malade», ou la maladie est présentée comme coexistant à toute l'année (d'où l'effet stylistique « L'année dernière, j'achetais une voiture » pour faire entendre que cette achat a été le souci de toute l'année).»* [1]

A la lumière de cette citation est mise en exergue la distinction définitionnelle des aspects perfectifs et imperfectifs. Selon l'auteur, un verbe est dit perfectif lorsque l'action ne représente qu'une partie du moment de l'évènement. Ainsi, un énoncé tel « L'année dernière j'ai été malade » équivaut à « Pendant un moment de l'année dernière, j'ai été malade ». Tandis qu'il est imperfectif lorsque l'action s'accapare de la totalité du moment de l'évènement. Ainsi, l'énoncé « L'année dernière, j'étais malade » est à interpréter de la manière suivant « Tout le long de l'année, j'étais malade. ».

Ces deux aspects sont respectivement schématisés de la façon suivante :

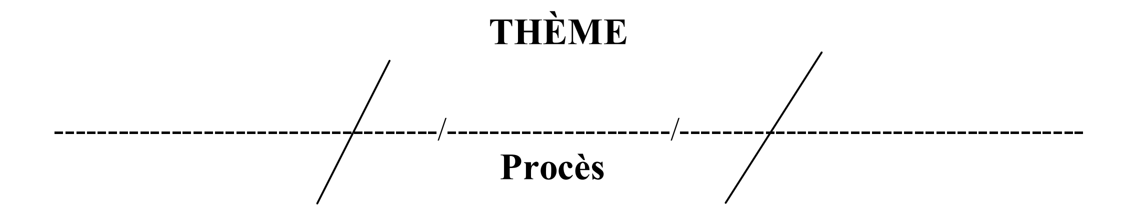


Schéma n°23 : Schéma représentant l'aspect perfectif.

1- DUCROT Oswald & TZVETAN Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p.391.

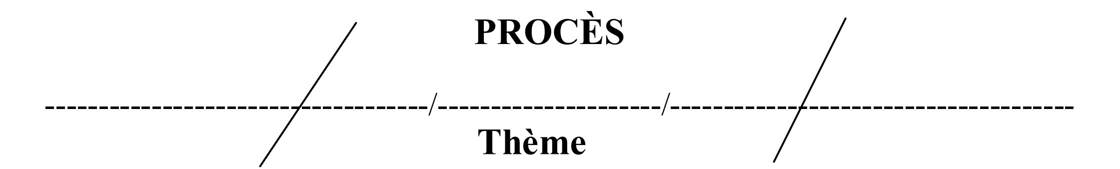


Schéma n°24 : Schéma représentant l'aspect imperfectif.

II.1.4.2 Aspect objectif : Aktionsart.

Au sein des aspects objectifs, les auteurs discernent différents modes de procès qui sont :

- mode itératif : refaire, redire…
- mode inchoatif, ingressif, ou inceptif : s'endormir, voler.
- mode terminatif : s'arrêter, interrompre.
- mode résultatif : où le procès est dirigé vers une fin : aller à, traverser une rivière, il est allé à paris en une heure, il est allé vers paris pendant une heure.

Ainsi, Oswald Ducrot schématise les aspects de la façon suivante :

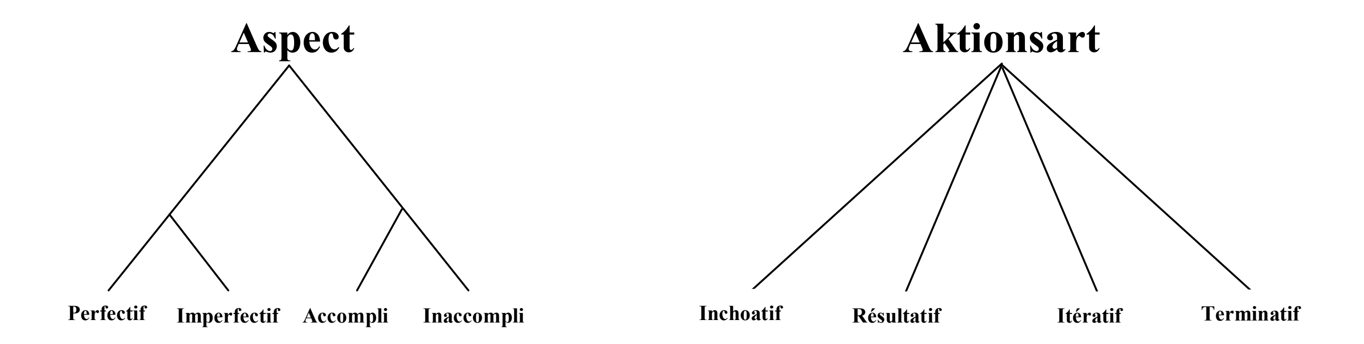


Schéma n°24 : Schéma représentant la classification aspectuelle d'après Oswald Ducrot, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 1972.

II.1.5 Les valeurs selon Wilmet 2003.

La façon dont Wilmet scinde les aspects n'est en aucun cas identique à celle des grammairiens vus précédemment. Sa classification et sa nominalisation des aspects sont d'une précision stupéfiante. Tandis que certains grammairiens regroupent sous la même dénomination les affixes et les auxiliaires du verbe, Wilmet, au contraire, les dissocient. Ainsi, l'auteur considère, d'une part les morphèmes aspectuels liés au verbe : les flexions de conjugaisons comme aspect affixal et de l'autre, tout morphème autonome par rapport au verbe : auxiliaire comme aspect coverbal. Cette précision distributionnelle permet à l'auteur de déceler jusqu'à dix-neuf valeurs aspectuelles diverses.

Le tableau ci-dessus récapitule ces valeurs.

Les valeurs aspectuelles.	Les moyens linguistiques.
I. L'aspect sémantique. I.1. Statique. I.2. Dynamique. I.2.1 Imperfectif. I.2.2 Perfectif. II. Les aspects formels. I.3. l'aspect lexical. II.1.1 aspect lexical coverbal. II.1.1.1 perspectif. II.1.1.2 cursif.	 - les verbes statiques tels ; savoir, croire, aimer exprimant un sentiment ainsi que les verbes - copule : être, paraître, sembler. - Marcher, parler, lire, écrire. - Fermer, ouvrir, mourir, exploser - Forme verbal simple : il va marcher, il va venir, il mange.

II.1.1.2-a. cursif inscrit. - cursif inscrit inchoatif. - cursif transitif. - cursif inscrit égressif.	-Décrit une phase du procès (périphrases) - Pierre commence à marcher - Pierre est en train de marcher. - Pierre est mourant - Pierre finit de marcher.
II.1.1.2-b. cursif circonscrit. - cursif circonscrit inchoatif. - cursif circonscrit transitif. - cursif circonscrit égressif.	- Représente le maillon initial, médiane ou final d'une chaîne de procès. - Pierre commence par marcher (initial) - Pierre continu à marcher (médiane) - Pierre fini par marcher (final)
II.1.1.3 extensif.	- Forme verbal composé : il vient de marcher il a marché.
II.1.2 aspect lexical adverbal. - Duratif. - Fréquentatif. - Situatif. - Terminatif.	 - Indicateur de durée : longtemps, km, en X temps. - Souvent, toujours parfois. - Evolutif : déjà, encore, tôt, tard, de mieux en mieux. - Pendant, jusqu'à.
II.2 Aspect affixal. - préfixe : aspect duplicatif. aspect inversif. - infixe : aspect multiplicatif.	 - Préfixe- re- refaire, redire. - Préfixe de - : dédire, défaire, dépasser. - aill.- crailler. - ass : rêvasser. - ill-, -nich-, -ouill-.

- suffixe : aspect sécant. - aspect global.	- présent et l'imparfait de l'indicatif + gérondif. - infinitif, participe passé, subjonctif, passé, simple, future et conditionnel de l'indicatif.

Tableau n° 5: représentant les différentes valeurs aspectuelles selon Wilmet

Ces valeurs peuvent-être schématisées comme suite :

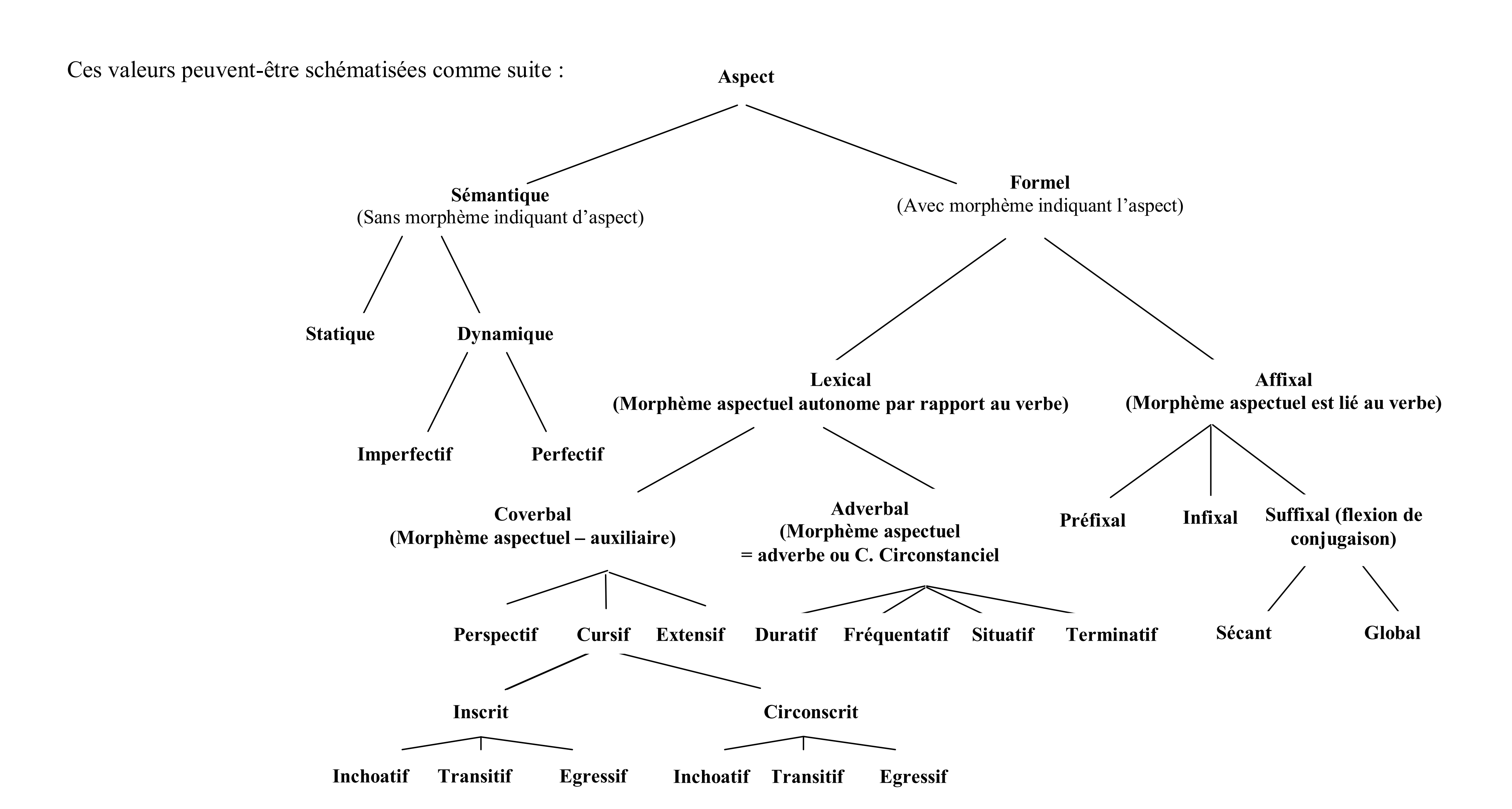


Schéma n° 26 : Schéma récapitulatif des aspects, d'après Marc Wilmet, Grammaire critique du français, 2003.

II.2 Interaction entre différentes valeurs aspectuelles.

II.2.1 Interaction de deux valeurs aspectuelles.

II.2.1.1 Aspect lexical / aspect grammatical.

II.2.1.1.1 Perfectif / Global vs imperfectif / sécant.

Nous venons de voire, dans le chapitre précédent, les définitions des couples aspectuels sécant / global et imperfectif / perfectif. Conformément à ces acceptions données, nous constatons qu'il existe une étroite corrélation entre ces deux dichotomies aspectuelles dans la mesure ou l'aspect est dit perfectif et global si le terme du procès est atteint, ou imperfectif et sécant si il n'est point envisagé.

Certains grammairiens mettent en exergue dans différents ouvrages le lien qui existe entre le temps grammatical et le sémantisme verbal. Ils soutiennent que l'opposition sécant / Global s'articule respectivement avec l'opposition imperfectif / perfectif.

Afin d'illustrer cette interaction, voici quelques citations extraites de quelques ouvrages :

Dominique Maingueneau estime que : *« Les divers temps sont affectés d'un aspect spécifique : au passé, le passé- simple et le passé- composé s'opposent en tant que forme perfective à l'imperfectivité de l'imparfait »* (58).

D'une manière plus explicite, Martin Riegel et alii souligne que :

> *« L'opposition sécant / non- sécant exprimé par les temps du verbe, s'articule avec l'opposition imperfectif / perfectif logiquement avec l'aspect sécant quand ils sont imperfectifs (Julien lisait) et avec l'aspect non sécant quand ils sont perfectifs (la marquise sortit). »*(59)

58- MAINGUENEAU Dominique, *Approche*….op. cit., p. 48.

59- RIEGEL Martin & alii, *Grammaire*…op. cit., p. 523.

Nous pouvons également citer à cet égard les analyses de Martin Howard : *« Il est bien accepter que certains verbes se conjuguent prototypiquement à un certain temps. Par exemple, le verbe partir se conjugue prototypiquement au PC, en raison de sa qualité ponctuelle [...] »*[(60)]

A la lumière des citations citées ci-dessus, est mise en exergue l'affinité qu'il existe entre le temps grammatical et le sémantisme verbal. Selon les auteurs les aspects perfectif/ imperfectif s'accordent respectivement avec les aspects global/ sécant. Autrement dit, le verbe perfectif avec l'aspect global et imperfectif avec l'aspect sécant.

Il est important de noter, que les différentes citations citées ci- dessus sont purement déductives. Les auteurs les ont émises seulement lors de la mise en corrélation des quatre acceptions aspectuelles. Toutefois, dans son ouvrage **« temps et aspect »** M. Martin a voulu émettre une assise solide à cette interaction. Pour ce faire, il utilise le test de Pearson, également connu sous le nom du test du X^2 prononcer « khi- deux » ou « khi-carré ». Ce dernier permet d'affirmer ou d'infirmer la validité d'une hypothèse en déterminant s'il existe une relation entre différentes variables. Autrement dit, R.Martin entreprend, grâce à l'étude de Pearson, de prouver scientifiquement la présence d'une relation entre le temps grammatical et le sémantisme verbal.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble primordial d'énumérer les différentes étapes de ce test et la façon d'en interpréter les résultats.

II.2.1.1.1.1 Le khi- carré de Pearson :

II.2.1.1.1.1 Les principales étapes du test X^2:

1-Calcule de la valeur théorique : « C ».

$$C = \frac{\text{(Freq colonne } \mathbf{x} \text{ freq ligne)}}{\text{N (nombre total)}}$$

On sous- tend par valeur théorique les données attendues.

2-Calcule du khi- carré.

60- Howard Martin (1999), citée par LABEAU Emmanuelle & LARRIVEE Pierre, *Les temps du passé et leurs enseignements*, Paris, Cahier chrono 9, 2002, p.182.

Pour calculé le khi-carré la règle est la suivante :

$$X^2 = \sum \frac{(o - c)^2}{c}$$

Sachant que « o » représente les valeurs réelles : les valeurs observées, recueillies dans l'enquête.

3-Calcule du khi- carré théorique.

Le khi- carré théorique est directement tirer du tableau théorique ci- dessus. Toutefois, pour trouver cette valeur, il est de rigueur de prendre en compte deux informations primordiales.

-Le nombre de « degrés de liberté » qui se calcule de la façon suivante :
Degrés de liberté = (Nombre de colonne – 1) x (Nombre de ligne – 1).

- Déterminer la probabilité de fiabilité du test « p » : Il s'agit de déterminer le taux de fiabilité des statistiques. Ainsi, si P = 0,001 il y a 1 chance sur mille que les résultats recueillis soient erronés.
Par conséquent, si le degré de liberté est de 3 et que P=0,001, le khi- carré théorique équivaut à 16,27. (Voir tableau ci-dessus).

Degrés de liberté	P = 0.01	P = 0.001	Degrés de liberté	P = 0.01	P = 0.001
1	6.64	10.83	**6**	16.81	22.46
2	9.21	13.82	**7**	18.48	24.32
3	11.35	16.27	**8**	20.09	26.13
4	13.28	18.47	**9**	21.67	27.88
5	15.09	20.52	**10**	23.21	29.59

Tableau n° 6 : Tableau représentant le khi-carre théorique.

4. Comparer le khi- carré théorique et le khi- carré calculé.

Une fois les deux khi- carrés obtenus, il nous suffit d'appliquer la rège suivante :

- si le khi- carré calculé est inférieur au khi- carré théorique, il y a indépendance. En d'autres termes, il n'existe aucune influence, relation, ni affinité naturelle entre les différentes variables.
- Si le khi- carré calculé est supérieur au khi- carré théorique il y a dépendance. C'est à dire qu'il existe une relation directe, une affinité naturelle entre les différentes variables.

II.2.1.1.1.1.2 Limites d'emploi du test.

Après avoir énumérer les différentes étapes de ce test et la façon d'en interpréter les résultats. Il est de rigueur d'énumérer ces limites d'emploi. Selon Pearson, afin que les résultats obtenus soient d'une fiabilité incontestable, il est indispensable de prendre en compte les trois conditions suivantes :

1. Ce test ne s'applique qu'à des effectifs absolus (nombre entier) et jamais à des effectifs relatifs (pourcentage).
2. L'effectif théorique « c » ne doit en aucun cas être trop faible. En d'autres termes, s'assurer qu'il soit supérieur ou égal à 10 ($c \geq 10$). Pour ce qui est des effectifs réels « o » aucune limitation n'est requise
3. Toute erreur sur le nombre des degrés de liberté fausse les résultats.

II.2.1.1.1.1.3 Application du khi- carré par R. Martin.

A partir d'un énoncé rédigé par des collégiens dont la langue française est une langue maternelle, R. Martin met en évidence un tableau contenant pour chaque temps grammatical un degré singulier de perfectivité et d'imperfectivité :

Valeurs réelles	PS	IMP	PC	PH	PA	PQP	Cond	Fut H	Total
Valeurs perfectives	5858 soit 72,25%	706 Soit 17,43%	1112 Soit 83,54%	1096 Soit 51,77%	261 Soit 80,73%	666 Soit 80,73%	243 Soit 62,31%	62 Soit 51,24%	10004 Soit 58,13%
Valeurs imperfectives	2250 Soit 27,75%	3345 Soit 82,57%	219 Soit 16,46%	981 Soit 42,23%	46 Soit 14,98%	159 Soit 19,27%	147 Soit 37,69%	59 Soit 48,76%	7206 Soit 41,87%
Total	8108 Soit 100%	4051 Soit 100%	1331 Soit 100%	2077 Soit 100%	307 Soit 100%	825 Soit 100%	390 Soit 100%	121 Soit 100%	17210 Soit 100%

Tableau n° 7 : Tableau représentant le degré de perfectivité et d'imperfectivité pour chaque temps grammatical, d'après R. Martin, temps et aspect, 1971

Lors de l'analyse du tableau ci-dessus, l'auteur constate que 72,25% des exemples de PS sont de tendance perfective et 82,57% des occurrences d'IMP ont au contraire pour support un lexème de tendance imperfective. Eu égard à ces taux élevé, R Martin a voulu déterminer si ces résultats résultaient du hasard ou non. En d'autres termes, il entreprend de prouver l'existence d'une relation direct entre l'aspect sécant / Imperfectif et Global / Perfectif. Pour ce faire, il applique le test du khi- carré de Pearson. Les résultats sont les suivants :

Calcule de « C » : valeur théorique.

Valeurs Théoriques	PS	IMP	PC	PH	PA	PQP	Cond	Fut H	Total
Valeurs Perfectives	(8108 x 10004) 17210 C = 4713	(4051 x 10004) 17210 C = 2355	775	1207	178	480	227	70	10004
Valeurs Imperfectives	(8108 x 7206) 17210 C = 3395	(4051 x 7206) 17210 C = 1696	557	870	129	345	163	51	7206
Total	8108	4051	1331	2077	307	825	390	121	17210

Tableau n° 8 : Tableau représentant les valeurs théoriques, d'après R. Martin, temps et aspects 1971.

2.Calcul du khi- carré $X^2 = \sum \frac{(o - c)^2}{c}$

		PS	IMP	PC	PH	PA	PQP	Cond	Fut H	Total
Valeurs réelles « O »	**Perfectives**	5858	706	1112	1096	261	666	243	62	10004
	Imperfectives	2250	3345	219	981	46	159	147	59	7206
Valeurs Théoriques « c »	**Perfectives**	4713	2355	774	1207	178	480	227	70	10004
	Imperfectives	3395	1696	557	870	129	345	163	51	7206
(o – c)	**Perfectives**	+1145	-1649	+338	-111	+83	+186	+16	-8	0
	Imperfectives	+1145	+1649	-338	+111	-83	-186	-16	+8	0
(o – c) ²		1311025	2719201	114244	23321	6889	34596	256	64	0
$\frac{(o-c)^2}{C}$	**Perfectives**	278,17	1154,65	147,60	10,21	38,70	51,95	1,13	0,91	0
	Imperfectives	396,16	1603,30	205,11	14,16	53,40	100,28	1,57	1,21	0

Tableau n° 9 : Tableau représentant le calcul de x^2 d'après R. martin, temps et aspect 1971 .

Par conséquent

X^2 = 278,17 + 1154,65 + 147,60 + 10,21 + 38,70 + 51,95 + 1,13 + 0,91 + 396,16 + 1603,30 + 205,11 + 14,16 + 53,40 + 100,28 + 1,57 + 1,25 = 4068,67

X^2 = 4068,67.

3 .Le khi- carré théorique

Le degré de liberté = (nombre de colonne – 1) x (nombre de ligne – 1)

= (8 -1) x (2 – 1)

= 7 x 1

= 7

Si l'on choisit une probabilité de fiabilité de 1‰, le khi- carré théorique est égale à 24,32.

Ce dernier étant inférieur au khi- carré calculer (4068,67) R. Martin conclut :

> *« Un x^2 aussi exceptionnellement élevé, permet d'affirmer en toute certitude que les lexèmes de tendance perfective ont une affinité naturelle avec la perfectivité du PS (…) et inversement, que les lexèmes de tendance imperfective s'accordent par nature avec l'IMP, c'est- à- dire avec le tiroir imperfectif par excellence »* [(61)]

De plus il ajoute qu' *« il suffirait d'une valeur de 24,322 pour qu'il y ait plus 1 risque sur 1000 de se tromper en refusant d'attribuer au hasard la répartition observée (7 degrés de liberté ; abrév. 7 dd1). »*[(62)]

Eu égard aux résultats obtenus, R .Martin affirme en toute certitude que l'opposition Sécant / Global s'articule naturellement et respectivement avec l'opposition Imperfective /Perfective. Autrement dit, l'aspect sécant s'accorde avec l'aspect imperfectif et l'aspect global avec le perfectif.

61- ROBERT Martin, *Temps et aspect : essai sur l'emploi du temps narratif en moyen Français*, Paris, Edition Klincksieck,1971 p.166.

62- Ibid.

II.2.1.1.2 Perfectif / Sécant :

Nous venons de voir qu'étant donné le caractère limitatif de l'aspect perfectif et Global, il existe une affinité naturelle entre ces deux valeurs aspectuelles. Cependant, qu'en est-il de l'alliance du lexème perfectif avec l'imparfait ?

Certains grammairiens affirment, de façon catégorique, que ces deux aspects sont inconciliables. Tel B. Comrie (1976) qui suggère que ponctualité et imperfectivité sont incompatibles.

Marti Howard qui atteste qu' *« il ne serait pas possible de conjuguer les verbes ponctuels tels que partir avec l'aspect imperfectif de l'IMP. »*[(63)]

Toutefois d'autres grammairiens n'acceptent pas cette hypothèse. Nous citerons à cet égard les propos de Monnerie Goarin Anne:

> *« L'imparfait marquant un procès saisi dans son déroulement, il est a priori peu compatible avec les verbes d'achèvement, sauf si le moment qui sert de point de repéré dans le passé implique lui-même un « temps instantané » (…) Je sortais quand il est arrivé. (…) Par contre :*Je sortais quand il a mangé. est conceptuellement impossible. Les restrictions d'emploi sont dues au rapport de durée entre les deux actions. ».* [(64)]

Ainsi, selon l'auteure, il est possible d'intégrer au sein d'un même énoncé les deux aspects perfectif et sécant, à condition que le moment qui serve de cadre dans le passé soit instantané : non momentané. Par conséquent l'énoncé « * Je sortais quand il a mangé.» est agrammatical, dans la mesure où l'action de manger ne peut être achevée et coïncidée avec la sortie de « je », contrairement à l'énoncé « Je sortais quand il est arrivé » qui équivaut à : « Au moment où « je » étais en train de sortir « il » est entré.

63- HOWARD Martin (1999), citée par LABEAU Emmanuelle & LARRIVEE Pierre, *Les temps* …op.cit. p.182.

64- MONNERIE GOARIN Annie, *Les temps*…op. cit. p. 30.

Outre cela, cet interaction perfectif/sécant peut engendre des effets de sens très particuliers :

-D'une part, l'énoncé peut s'attribuer une *« valeur imperfective »* [(65)]. Ainsi, dans « il mourait » (1) le verbe perfectif mourir s'accapare d'un caractère duratif. En d'autres termes, l'énoncé (1) exprime la durée de l'agonie.

-Et de l'autre, la phrase peut sous- tendre une suite inexprimée. Par exemple, l'énoncé « il sortait (…) » (2) est incomplet contrairement à « Il sortit ». Par contre, si on confère à l'énoncé (2) un complètement circonstanciel approprié afin de le compléter, l'énoncé peut s'imprégné d'une valeur itérative. Ainsi, dans « Il sortait à 5 heures » l'action de sortir à 5h est répétitive.

II.2.1.1.3 Imperfectif / Global.

Nous venons de voir précédemment, qu'il existe une affinité naturelle entre l'aspect imperfectif et sécant : *« Le lexème imperfectif manifeste pour l'IMP une affinité qui rend leur alliance parfaitement naturelle. »* [(66)]

Cependant qu'en est- il de l'alliance imperfectif / sécant ?

Dans l'ouvrage **« La grammaire méthodique du français »** Martin Riegel et alii souligne qu'

> *« Avec les verbes imperfectif, la délimitation inhérente au passé- simple entre en contradiction avec l'absence de limite marquée dans le verbe. Dans certains énoncés, le passé- simple peut imposer ses limites au verbe imperfectif (...) dans d'autres, un effet de sens inchoatif »* [(67)]

L'analyse de cette citation nous permet d'affirmer, d'une part que l'effet du passé- simple, passé- composé peut l'emporte sur celui de l'imperfectivité. En d'autres termes, lorsque ces deux valeurs aspectuelles cohabitent la ponctualité détrône de toute influence l'imperfectivité. Ainsi, dans « Il marcha » l'action de marcher est délimitée contrairement à « Il marchait » où la borne finale est indéterminée.

65- WAGNER R.L & PINCHON J, *Grammaire…op.* cit., 362.

66- ROBERT Martin, *Temps et aspect*…op. cit. p. 172.

67- RIEGEL Martin & alii, *Grammaire*….op. cit. p. 537.

Et de l'autre, cette alliance aspectuelle permet l'émergence d'une valeur inchoative. Ainsi, l'énoncé « Il aima les romans de Victor Hugo » est à interpréter de la façon suivante : « Il se mit à aimer les romans de Victor Hugo ».

II.2.1.2 Aspects lexicaux et marqueurs temporels de durée.

II.2.1.2.1 Les verbes perfectifs et marqueurs temporels de durée.

D'après la typologie des procès-verbaux de Vendler, les verbes tels mourir, fermer, atterrir, ouvrir sont momentanés : comportent en leurs sens aucune indication de durée. Ce qui rentre en contradiction avec la valeur duratif. On peut citer à cet égard les analyses d'Annie Monnerie- Goarin :

> *« Certains des marqueurs temporels cités ci- dessus sont difficilement compatibles en langue avec les verbes d'achèvement :*
> *De.....à pendant jusqu'à*
> *Ces marqueurs impliquent en effet duré (...) notion incompatible avec celle d'achèvement. »* [(68)]

Ainsi, selon l'auteur un procès ne peut-être à la fois perçu dans son déroulement (effet des marqueurs temporels dépourvus de limite) et être délimité (verbes perfectifs). Par conséquent, toute séquence verbe perfectif + marqueur temporel de durée est agrammatical.

Les exemples suivant témoignent de cette incompatibilité :

«* Il a longtemps fermé la porte ».

«* Il est mort pendant 10 minutes ».

L'action de ferme et de mourir ne peut être assimilée à une durée.

Toutefois, certains auteurs ne sont pas totalement de cet avis. C'est le cas de Joëlle Gardes- Tamine.

Elle souligne que :

> *« Les verbes sortie, saisir, franchir (...) sont aussi des verbes d'action, mais d'action comprise entre des limites, quelle qu'en*

68- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps*….op. cit. P33.

soit la durée, courte ou non. Cela signifie qu'on ne peut continuer indéfiniment à sortir. Une fois que l'on est sorti, l'action est bel et bien terminée, ce qui explique que ces verbes acceptent la mention d'un laps de temps, mais pas d'une durée, où alors l'effet produit est celui d'une répétition. » (69)

Ainsi, selon l'auteure les verbes d'achèvement accepte la mention de limite, tel « en une heure », de même que celle de durée « pendant une heure » Toutefois, l' interaction verbe perfectif+ marqueurs temporels de durée est à interpréter en terme d'iterativité et non d'agrammaticalité. Ainsi, l'énoncé « Pierre est sorti du labyrinthe pendant une heure » équivaut à « Pierre à passer une heure de son temps à y sortir et à y entrer. »

II.2.1.2.2 Les verbes imperfectifs et marqueurs temporels de durée.

Conformément à la typologie des procès-verbaux de Vendler, les verbes d'activité et d'accomplissement se caractérisent par leurs aspects non momentanés. Cette valeur durative rend possible leurs interaction avec des marqueurs temporels de durée

Comme le remarque Jean Dubois et René Logane, les verbes imperfectifs *« admettent les adverbes comme longtemps, longuement, peu à peu. »* (70)

Les énoncés suivant en témoignent :

-Il a *longtemps* marché.

-Il a *longuement* parlé.

- Il a lu un roman *pendant* 10 minutes.

-Il a travaillé *pendant* deux jours successifs.

A la différence de Jean Dubois et René Logane, Annie Monnerie-Goarin émet une condition à cette interaction : *« Tout verbe de cette catégorie est susceptible d'être utilisé au passé-composé ou à l'imparfait, à condition que soit respecter la cohérence interne de l'énoncé, et que le verbe à l'imparfait ne soit pas associé à des marqueurs de durée délimitée»* (71)

69- GARDES- TAMINE Joëlle, *La grammaire*….op. cit. P 115.

70- DUBOIS Jean & LAGANE René, *La nouvelle Grammaire du français*, Tour, Larousse,1988 p. 119.

71- MONNERIE-GOARIN Annie, *Les temps*….op. cit. p.35.

Outre cela, elle ajoute :

> *« (…) les temps choisis doivent être compatible avec les marqueurs temporels :*
>
> **Je marchais longtemps*
>
> *Témoigne d'une incohérence entre le temps (qui implique un procès dans son déroulement) et le marqueur temporel, qui implique un procès délimité. »* [72]

Dans ces deux citations l'auteure fait référence au respect de la cohérence interne de l'énoncé. Elle sous-tend qu'il est indispensable, avant d'assigner un quelconque temps aux verbes dits imperfectifs de prendre en compte le contexte : si l'énoncé contient un marqueur temporel de durée délimité, le verbe ne peut aucunement être conjugué à l'imparfait. Le procès ne peut-être à la fois perçu dans son déroulement et être délimité .

Nous illustrons cela par les exemples suivants :

-*Il marchait *longuement* (1).

-*Il pleuvait *pendant* une heure (2).

-Il a marché *longuement* (3).

-Il a plu *pendant* une heure (4).

-*Il a plu *depuis* une heure (5).

Les énoncés (1) et (2) sont agrammaticaux due à l'incohérence entre le temps et l'indicateur de durée. Un procès ne peut-être à la fois perçu dans son déroulement (imparfait) et être délimité (longuement, pendant).

Les énoncés (3) et (4) respectent la cohérence interne de l'énoncé. L'aspect global à l'instar du marqueur temporel « pendant et longuement »sont délimités. Ils sont donc grammaticaux.

L'énoncé (5) est agrammatical due à l'incompatibilité entre le choix du temps et le marqueur temporel : l'aspect global vise le terme du procès tandis que « depuis une heure » est dépourvu de limite.

72- Ibid.p.57.

II.2.2 interaction de plusieurs valeurs aspectuelles.

II.2.2.1 Le combinatoire des aspects de Wilmet.

Nous venons de voir ci- dessus l'interaction entre deux valeurs aspectuelles (II.2.1). Dans ce sous chapitre, il ne s'agira plus de deux mais d'une multitude d'aspects. Dans le combinatoire des aspects, Wilmet ne se contente pas de combiner au sein d'un même énoncé deux à quatre aspects, son étude de l'interaction est plus complexe. Il estime que *« Les aspects formels s'additionnent quasiment à l'infini »* [(73)]
Ainsi, dans l'énoncé « Allait- il enfin arrêter de se remettre sans cesse à pleuviner pendant des heures. » [74)]
Wilmet y combine jusqu'à treize aspects qui sont :

1°) Aspect sémantique :
Pleuviner (pleuvoir) est imperfectif.
2°) Aspect formel :
2-1- Aspect lexical.

a) Aspect lexical coverbal.
- la périphrase aller + infinitif est perfectif .
- la périphrase arrêter de + infinitif est cursif égressif.
- la périphrase se remettre à + infinitif est cursif inchoatif.
b) aspect lexical adverbal :
- le complément temporel « pendant des heures » est duratif.
- « sans cesse » est fréquentatif.
- « enfin » est situatif.

2-2- aspect affixal.

- préfixal : le préfixe re- de remettre est duplicatif.
- l'infixe –in- « de pleuvinée » est miltiplcatif.
- suffixe – La désinence –ait de « allait » manifeste l'aspect sécant.
- Les désinences –er-/-re des infinitifs « arrêter », « remettre » et « pleuviner » manifestent l'aspect global.

II.3 Dominance aspectuelle des temps du passé.

II.3.1 L'Imparfait, passé- simple et le passé-composé.

73- WILMET Marc, *Grammaire critique*….op. cit., p. 347.
74- Phrase emprunté à WIMET Marc.

II.3.1.1 Les temps non- accomplis.

II.3.1.1.1 L'Imparfait.

II.3.1.1.1.1 Aspect non- limitatif (sécant).

De nombreux grammairiens sont unanimes à considérer l'imparfait comme un véritable présent du passé. Leeman- Bouix le définit comme *« Un temps du passé montrant le procès en cours d'accomplissement »* [(75)]En d'autres termes, « (…) un véritable présent du passé[76] ».

Ainsi, l'imparfait est un temps du passé sur le plan chronologique : le point de l'événement se situe avant le moment de l'énonciation, mais aussi un présent sur le plan aspectuel : montrant le procès en cours d'accomplissement. En d'autres termes, l'énoncé « Quand je suis arrivé, Paul lisait » équivaut à « Quand je suis arrivé Paul était en train de lire ».

Toutefois, nous pouvons constater que cet énoncé n'apporte aucune information sur le moment où l'action de lire débute ou finit. Il est impossible d'affirmer si Paul était à ses débuts où a ses fins de lecture lorsque « Je » arrivai. En d'autres termes, l'action de lire à pu commencer avant la venu de « Je » et pourrait se prolonger au delà. Comme le remarque Leeman- Bouix l'imparfait *« renvoie certes dans le passé, mais un passé vague « flottant » sans repères (...) le procès est montré comme un continu sans limites »* [(77)]

Néanmoins ces limites peuvent –être explicitées par d'autres moyens linguistiques.

-Nous illustrons cela par les exemples suivants :

-Quand je suis arrivé Marie sortait presque. (1)

-Quand je suis arrivé Marie sortait tout juste. (2)

-Je sortais tout juste quand Marie me retient pour m'embrasser. (3)

Ainsi, dans l'énoncé (1) presque suppose que Marie entamait sa sortie lorsque « je » arriva. Tout comme dans (2)où tout juste suppose que Marie est presque sortie. Toutefois, ni (1) ni (2) ne donne une indication sur l'aboutissement du procès. Contrairement à (3) où la sortie de Paul est interrompue par les baisers de Marie.

Eu égard à ces observations l'auteur conclut :

75- LEEMAN- BOUIX Danielle, *Grammaire du verbe français :Des formes au sens*, Paris, Nathan université,1994 p.149.

76 WAGNER R.L , PINCHON Jacqueline, Grammaire…op.cit, p.353.

77- LEEMAN- BOUIX Danielle, *Grammaire ...op.cit,* p.151.

> *« C'est le circonstanciel qui permet de préciser le moment où l'imparfait saisit le procès (peu de temps après son début ou au contraire presque à la fin) et le contexte qui montre le procès se continuant ou s'arrêtant, en lui- même l'imparfait n'en dit rien »* [(78)]

II.3.1.1.1.2 Aspect itératif.

L'imparfait a souvent été assigné au terme d'habitude. Ainsi, selon certains auteurs l'imparfait exprime une action dite habituelle : se répétant un certain nombre de fois. Toutefois, les avis ne sont pas unanimes. De nombreux grammairiens tel Leeman affirment qu'il y a confusion entre *« valeur du temps et contexte »* [(79)]
Autrement dit, le temps en lui-même indépendamment de tout complément relatif à l'itérativité est incapable d'exprimer une habitude. Une phrase telle « Luc faisait la vaisselle » ne sous- tend aucunement que Luc fait tous les jours la vaisselle ou de temps à autre. Contrairement aux énoncés :

-Luc faisait la vaisselle, tous les jours.

-Luc faisait la vaisselle, chaque jour.

Par conséquent, seul les adverbes et les compléments de temps (souvent, tous les jours, chaque matin…) expriment la valeur itérative, l'imparfait a lui- seul en est incapable.

II.3.1.1.1.3 Aspect duratif.

L'imparfait a toujours été en grammaire définit comme un temps duratif. Toutefois, cette définition n'est pas toujours convenable. Dans « **Grammaire du verbe français : des formes au sens** » Danielle Leeman- Bouix vérifie l'hypothèse du sens duratif de l'imparfait en discours. Selon l'auteur, cette acception est inappropriée dans certain contexte :

- Elle sortait quand son père est arrivé (1)
- A 8heure précise, le général expirait (2)

78- LEEMAN- BOUIX Danielle, *Grammaire…op.cit.,* p.150.

79- Ibid. p.151.

Dans le premier exemple et plus précisément dans « Elle sortait », l'imparfait présente certes un procès en cours d'accomplissement censé occupé une certaine durée, toutefois le second procès « Quand son père est arrivé » vient interrompre le déroulement du premier. De la sorte, l'action de sortir est limité par l'arrivée du père (voir II.2.1.1.2).

Tout comme dans le deuxième énoncé, il est inexact d'affirmer que le verbe « expirer » indique une durée. En effet, l'indicateur de temps « à 8heure précise » vient borner, interrompre l'action d'expirer du général. Ainsi, dans les deux exemples cités ci- dessus l'imparfait n'est en aucun cas duratif mais limitatif.

II.3.1.1.2 Le passé- simple.

II.3.1.1.2.1 Aspect Limitatif (Global).

Le passé- simple tout comme l'imparfait situe le procès dans le passé, mais la différence entre ces deux temps s'établit sur le plan aspectuel :

Le passé- simple véhicule un aspect global : le procès se trouve enfermer dans des limites supposant un début et une fin. Ainsi, dans « Paul sortit à 14h00 » l'action de sortir se fit à 14h00 contrairement à « Paul lisait à 14h00 » où l'action de lire a pu commencer avant le repère temporel passé 14h00 et pourrait se prolonger au- delà.

Cela n'exclut en aucun cas que le début ou la fin du procès soit marquée par d'autres moyens linguistiques tels un auxiliaire ou un complément de temps :

-Après mon départ, Redha se mit à boire (début)

-Marie attendit le retour de Paul jusqu'à l'aube (fin) .

Toutefois, le passé- simple ne véhicule pas dans tous les cas un aspect global. En effet, selon le sémantisme du verbe (Perfectif / Imperfectif) le procès s'accapare d'une valeur aspectuelle singulière. On peut citer à cet égard les analyses d' Annette Vassant dans **(« le passé- simple dans le système aspectuel du verbe français », l'information grammaticale n°38, Paris, 1988)** : *« Le passé- simple ou bien donne l'image de l'intégralité des évènements avec des lexèmes perfectifs, ou bien donne celle d'inchoativité avec des lexèmes imperfectifs »* [(80)]

Ainsi, selon l'auteur un énoncé tel « Il ferma la porte » sous- tend que l'action de « fermer la porte » est perçue dans sa globalité, son intégralité : comprenant un début

---

80- VASSANT Annette (1988) citée par LEEMAN- BOUIX Danielle, *Grammaire …op.* cit., p.157.

et une fin, contrairement à « Il aima les romans de Victor Hugo » où l'énoncé peut- être remplacés par « Il se mit à aimer les romans de Victor Hugo ».

II.3.1.1.2.2 Aspect Itératif :

Associer à un circonstanciel de temps, tout énoncé au passé- simple s'accapare d'une valeur itérative. Ainsi, dans « l'enfant pleura encore » (1) ne s'interprète en aucun cas de la même manière que l'énoncé « L'enfant pleurait encore » (2).
L'énoncé (2) sous- tend que l'enfant continu à pleurer : il y a continuité et prolongement du procès, contrairement à l'énoncé (1) qui montre que l'action de pleurer prend fin pour laisser place à d'autres pleurs. En d'autres termes, l'enfant reprend ses pleurs.
De même pour « Malgré, les interdictions de Zoé, Paul continuait à voir Eve » n'a pas exactement le même sens que « Malgré, les interdictions de Zoé, Paul continua a voir Eve. » En effet, dans le premier exemple les visites de Eve et Paul son quotidienne malgré les interdictions de Zoé, tandis que dans le second, les visites sont interrompues pour être reprise.

II.3.1.1.2.3 Aspect ponctuel.

Certaines grammaires assignent au passé-simple la valeur aspectuelle de ponctualité. Ainsi, tout énoncé au passé- simple véhiculerait l'impression de brièveté telle que « Il entra » ou « Il marcha » où l'action de marcher et d'entrer est courte. Toutefois, il n'est point exclut de dire « Il entra lentement » ou « Il marcha longtemps ». Par conséquent seul le contexte permet de déterminer si le passé- simple est ponctuel ou non.

II.3.1.2 Temps accompli.

II.3.1.2.1 Le passé- composé.

Le passé-composé se différencie des deux temps vus ci-dessus par sa morphologie, dans la mesure où il se compose d'un auxiliaire au présent et d'un participe marquant l'accompli du procès.
Outre cela cette forme verbale du passé à une position ambiguë : elle exprime deux valeurs du passé différentes, tantôt un présent accompli, tantôt un passé.

II.3.1.2.1.1 Le passé- accompli.

Comme nous l'avons précédemment signalé, le terme accompli sous- tend que le procès est antérieur au moment où le procès à lieu. Ainsi, dans « Hier, il a dîné à 8heures » l'action de dîner est révolu « accompli » par rapport au repère temporel « 8 heures ».

II.3.1.2.1.2 Présent-accompli.

La deuxième valeur du passé-composé « présent-accompli » sous-tend certes que le déroulement du procès est arrivé à son terme, toutefois, selon Leeman, l'action exprimer par la forme verbale vient de s'achever au moment même où le locuteur émet l'énoncé. Ainsi, la question « Alors, tu te dépêches ? » recevant la réponse : « J'ai fini » indique que « Je » achève son action au moment même où il émet cet énoncé.(d'où la notion de présent) . Toutefois, cette valeur de présent-accompli n'est véhiculée qu'avec les verbes perfectifs qui *« supposent par leur sens même qu'un résultat est atteint. »* [(81)]
Ainsi, les deux réponses aux énoncés :- Alors, tu trouves ? (1)

- Alors, tu cherches ? (2)

ne sont point interprétable de la même manière. En effet, la réponse à (1) « J'ai trouvé » véhicule la valeur de présent accompli : l'objet en question vient d'être trouvé à l'instant présent de l'énonciation, contrairement à la réponse (2) « J'ai cherché » où la recherche est révolue : passé par rapport à l'acte d'énonciation (passé-accompli).
Autrement dit, lors de l'émission de la réponse à l'énoncé (1) l'objet vient d'être trouvé, tandis que dans (2) la recherche est déjà terminée.

81- LEEMAN- BOUIX Danielle, *Grammaire…op. cit.,* p.62.


PARTIE PRATIQUE

TROISIEME CHAPITRE :
PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce présent volet, nous tenterons d'analyser l'utilisation des valeurs aspectuo- temporelles du passé-simple ; passé-composé et de l'imparfait chez les étudiants en cursus de licence. Pour ce faire, notre étude analytique se trouve diviser en deux parties :

La première, est centrée sur les productions écrites d'étudiants de 4éme année F.L.E où notre tâche consiste en la collecte des trois temps du passé en question qui subirons une analyse « hors contexte », afin d'analyser l'interaction entre le temps grammatical et le sémantisme du verbe chez les étudiants concernés. (Test de Pearson).

La deuxième, vise une activité : exercice à trous permettant de vérifier « en contexte » l'emploi des trois temps en question.

III.1. Les productions écrites.

III.1.1. Le public visé.

Afin de réaliser ce présent humble travail, nous avons opté pour échantillon une classe d'étudiants de 4ème année licence de français, université de Sétif. Ce choix n'est guère fortuit, ayant bénéficié au minimum de treize années d'enseignements de français langue étrangère, ces étudiants sont censés avoir une certaine maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, par conséquent apte à restreindre l'emploi de chaque temps en fonction des valeurs aspectuelles véhiculées via les différents éléments constitutifs de l'énoncé.

III.1.2. Pourquoi des productions écrites.

Comme nous l'avons précédemment signalé, notre corpus était soutenu par des productions écrites. Ces dernières nous permettraient, grâce au test de Pearson, d'analyser l'utilisation aspectuo- temporelle du PS, PC et de l'IMP en milieu universitaire. De façon plus concise, cette analyse nous permettrait de déterminer si l'affinité qu'il existe entre les valeurs perfectives / Globales et imperfectives / sécantes est aussi naturelle pour les étudiants dont la langue française est une langue maternelle que pour ces étudiants de 4ème année F.L.E.

Pour ce faire, les étudiants avaient un sujet de dissertation, où il s'agissait d'utiliser les trois temps du passé (PS, PC, IMP), en vue de produire librement un texte narratif relatant un évènement passé marquant de leurs existences.

Il est à préciser que ces productions écrites ne sont nullement utilisées à des fins didactiques. En d'autres termes, nous n'entreprendrons aucune tentative de remédiation des erreurs commises, mais au contraire, il serait question d'analyser l'utilisation aspectuo- temporelle en contexte universitaire.

Certes, le nombre de productions détermine la qualité des résultats. Autrement dit, plus le nombre de productions est élevé, plus les résultats sont fiables. Toutefois, prenant en compte les limites d'emploi du test de Pearson (II.2.1.1 .1.1.2), il suffit que l'effectif théorique soit supérieur ou égal à 10 seulement pour que les résultats obtenus soient d'une fiabilité incontestable.

III.1.3. Pourquoi systèmes grammaticaux.

Après un long parcours d'acquisition de règles et de lois qui régissent de bon fonctionnement de la langue française, les étudiants clôturent leurs cursus par un module nommé systèmes grammaticaux. Ce dernier, a pour objectif de faire découvrir aux apprenants les spécificités et les règles grammaticales du français.

Parmi ces règles figurent celles qui portent sur les valeurs aspectuo- temporelles du système verbal français. Ce module leurs permettrait, d'une part de porter un autre regard sur toutes constructions phrastiques et de l'autre, d'amoindrir leurs risques d'erreurs.

Ainsi, nous avons choisi les copies d'étudiants en cours de systèmes grammaticaux dans le but de cibler avec exactitude la complexité aspectuo- temporelle du français chez les étudiants en question. Ce qui apporterait plus de perspicacité et de finesse à notre analyse.

III.1.4 Analyse du corpus.

III.1.4.1 Les productions.

Comme nous l'avons précédemment signalé, notre première partie du corpus était soutenue par des productions écrites d'étudiants de 4ème année universitaire F.L.E. Ces derniers avaient un sujet de dissertation, où il s'agissait de relater un évènement passé marquant de leurs existences.

Pour une large majorité d'entre eux, l'emploi des temps du passé est très restreint. Ainsi, certaines copies (50), composées de 5 à 10 lignes ont dû être mise à l'écart.

Pour ce qui est des copies restantes (115), il ne s'agissait en aucun cas de prendre en compte certaines erreurs relevant de l'expression écrite, telles les erreurs d'ordres orthographiques ou syntaxiques : construction phrastique incorrect, répétition, surgénéralisation d'emploi des locutions…, mais seulement la manière avec laquelle les étudiants utilisent les différentes valeurs aspectuo- temporelles des trois temps en question.

III.1.4.2 Stratégie d'analyse.

Afin de procéder à une lecture analytique de l'utilisation aspectuo- temporelle du PS, PC et de l'IMP chez les étudiants de 4ème année de licence à l'université de Sétif, nous avons amassé notre corpus constitué de 115 copies d'étudiants.

Notre analyse consiste, au prime abord, à collecter au sein de ces copies, l'intégralité des trois formes verbales en question et de les répertorier selon trois critères.

Nous commencerons par la classification morphologique, qui consiste à répertorier toutes les formes verbales recensées dans la rubrique Sécante/ globale. Puis, nous émettrons une classification lexicale où les formes verbales recensées seront répertoriées selon la dichotomie Imperfective / Perfective. Enfin, nous clôturons notre classification par un dernier type dit grammatico-lexicale, ou il s'agira de répertorier chacun des verbes dits perfectifs et imperfectifs selon la dichotomie Sécante / Globale.

A partir des données recueillies, nous appliquerons le test de Pearson.

III.1.4.2.1 Classification des formes verbales du passé.

III.1.4.2.1.1 Classification grammaticale.

III.1.4.2.1.1.1 Sécant /Global.

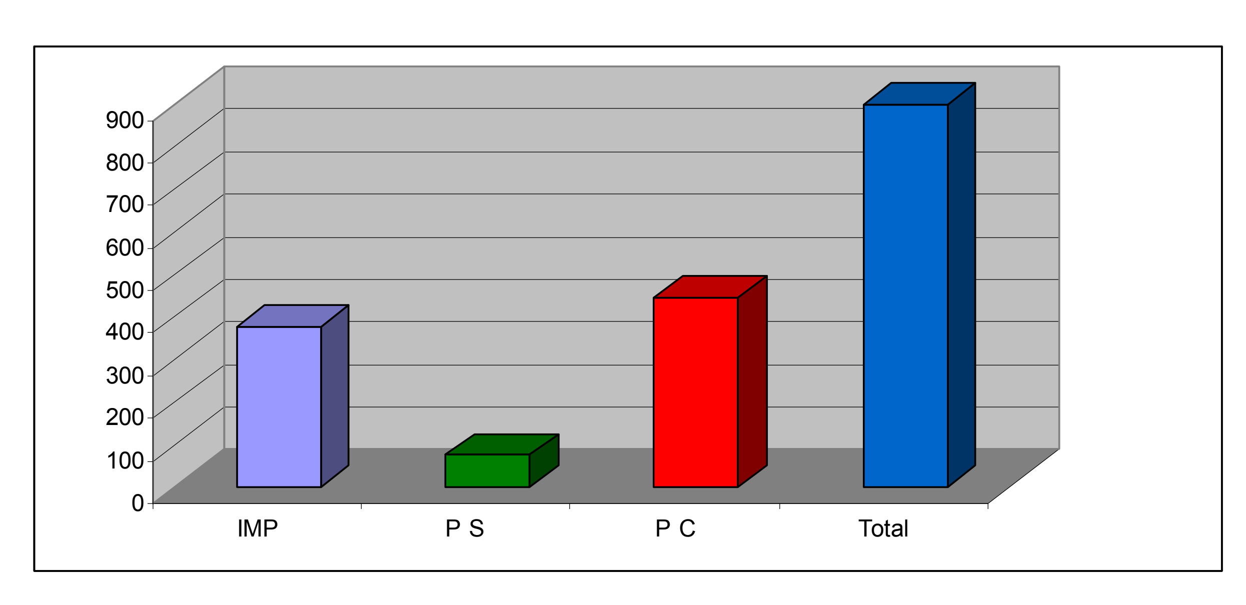
Afin d'analyser l'emploi des aspects grammaticaux en contexte universitaire, nous avons procédé au recensement de toutes les formes verbales en question (PS. PC.IMP), afin de les répertorier dans la catégorie Sécante / Globale.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus de notre corpus.

Total des formes verbales du passé	Les aspects grammaticaux		
	Sécant (Imparfait)	**Global**	
899 Soit 100%	**377** Soit 41,94%	**522** Soit 58,06%	
		Passé-simple	**Passé-composé**
		76 Soit 8,45%	**446** Soit 49,61%

Tableau 1

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 1

Présentation :

Sur un total de 899 formes verbales du passé recensées, nous avons dénombré 377 aspects sécants (IMP) et 522 aspects globaux dont 76 pour le passé- simple et 446 pour le passé- composé.

Si nous utilisons des effectifs relatifs afin de présenter les résultats obtenus, nous pouvons dire que l'aspect sécant représente 41,94% du total, tandis que l'aspect Global 58,06% dont 8,45% pour le passé- simple et 49,61% pour le passé-composé.

Analyse :

Il est remarquable que les étudiants en question utilisent ces trois formes verbales de façon disproportionné. En effet, l'effectif relatif du passé-simple ne représente que 8,45% du total soit approximativement 1⁄5 de l'imparfait et 1⁄6 du passé-composé.

Ces résultats observés démontreraient une certaine difficulté, chez les sujets concernés, lors de l'emploi du PS.

III.1.4.2.1.2 Classification lexicale.

III.1.4.2.1.2.1 Imperfectif / Perfectif.

La classification lexicale consiste à répertorier les 899 formes verbales recensées dans la rubrique perfective/ imperfective.

IMPORTANT :

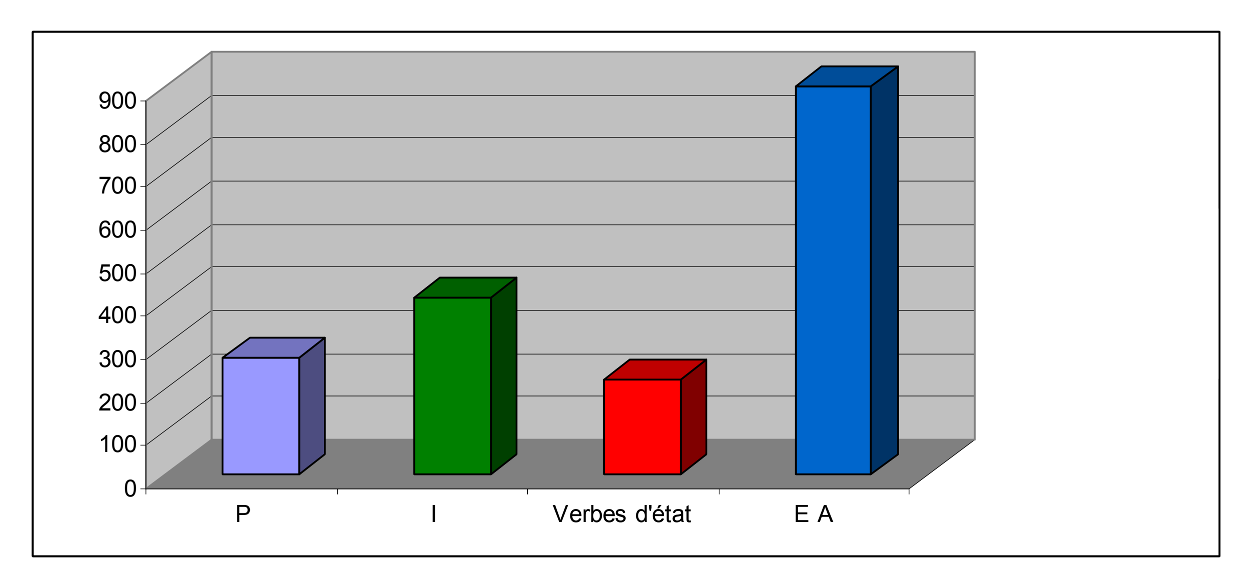
Les verbes d'état se caractérisent par leurs aspect non dynamique : ne dénotent aucun changement (I.4.1.1) ; ils ne peuvent être répertoriés dans la rubrique perfective /imperfective.

Le tableau suivant représente les occurrences des verbes perfectifs et imperfectifs.

Total des formes verbales recensées		Les aspects lexicaux		Verbes d'état
		P	I	
E A	899	270	411	218
E R	100%	30,08	45,72	24,25

Tableau 2

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 2

Présentation :

Sur un total de 899 formes verbales du passé recensées, nous avons dénombré 218 verbes d'état et 681 aspects lexicaux dont 270 perfectifs et 411 imperfectifs.

Si nous utilisons des effectifs relatifs afin de présenter les résultats obtenus, nous pouvons dire que les verbes d'état représentent 24.25% du total, tandis que les aspects lexicaux 75.75 % soit 30,08% pour l'aspect perfectif et 45,72% pour l'imperfectif.

Analyse :

La lecture analytique de ces résultats relèverait un emploi excessif de verbes d'action, ce qui représente la caractéristique première du texte narratif. Toutefois, ceci n'est point notre centre d'analyse. Le but attendu de cette classification sera perçu dans le point suivant.

III.1.4.2.1.2.3 Classification grammatico- lexicale.

Afin d'établir ce type de classification, nous nous sommes basés sur deux critères primordiaux : la morphologie et le sémantisme du verbe. Cette classification consiste à répertorier les verbes perfectifs et imperfectifs selon la dichotomie sécante / globale.

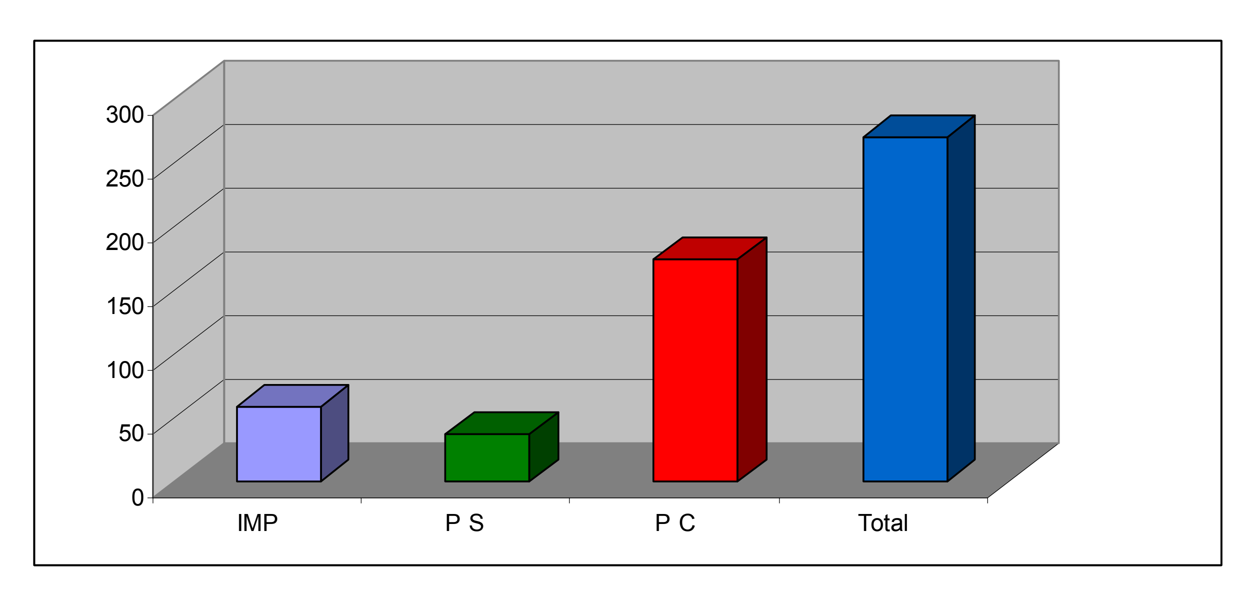
III.1.4.2.1.2 .3.1 Perfectif / Sécant, Global.

Le tableau suivant représente les occurrences de l'imparfait, du passé-simple et du passé-composé, pour les verbes perfectifs.

	Sécant	Global		Total
	IMP	PS	PC	
E A	59	37	174	270
E R	21,86%	13,70%	64,44%	100%

Tableau 3

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 3

<u>Présentation 1 :</u>

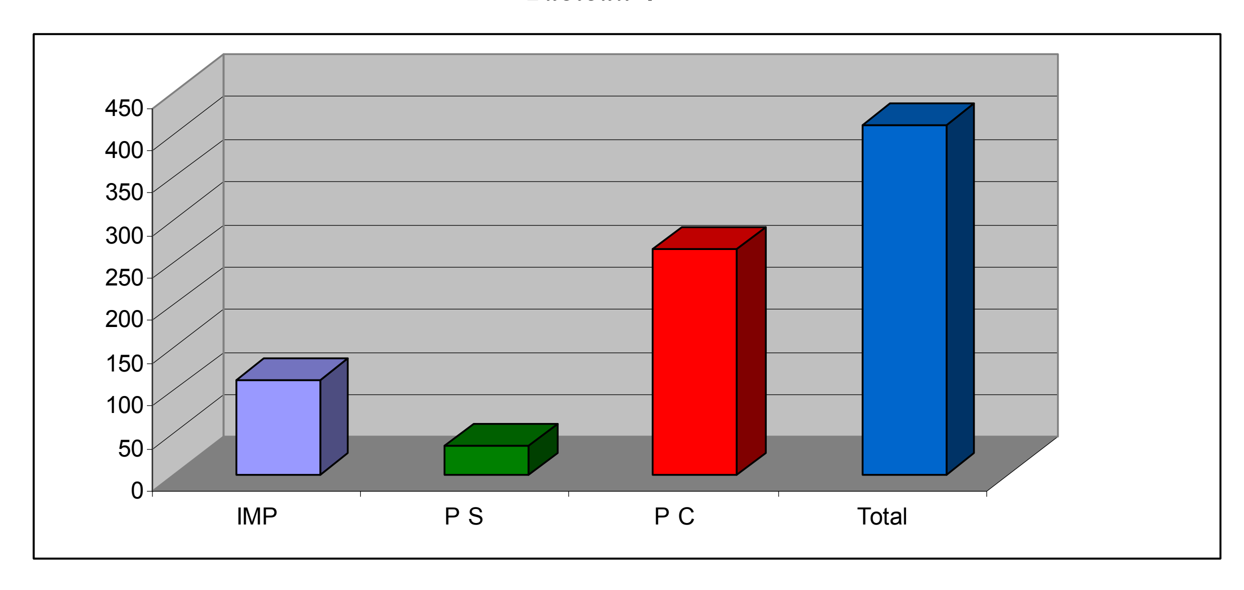
Sur un total de 270 verbes perfectifs, nous avons recensé 59 occurrences d'IMP, représentant un taux de 21.86% et 211 occurrences d'aspects globaux dont 174 pour le PC et 37 pour le PS.

III.1.4.2.1.2.3.2 Imperfectif / Sécant, Global.

Quant au tableau suivant, il présente les occurrences de l'imparfait, du passé-simple et du passé-composé pour les verbes imperfectifs.

	Sécant	Global		Total
	IMP	PS	PC	
EA	111	34	266	411
ER	27,1	8,27	64,72	100%

Tableau 4



Histogramme 4

<u>Observation 2 :</u>

Sur un total de 411 verbes imperfectifs, nous avons recensé 111 occurrences d'IMP et 300 occurrences d'aspects globaux, dont 34 pour le PS et 266 pour le PC.

<u>Analyse 1 et 2 :</u>

Le but attendu de ce classement est d'analyser l'affinité qu'il existe entre le temps grammatical et le sémantisme verbal. Il est remarquable que les étudiants aient tendances à assigner de façon excessive aux verbes perfectifs et imperfectifs un aspect

global. Soit 78,14% pour le couple perfectif/ Global et 72,99% pour Imperfectif/ Global. Or, les verbes imperfectifs ont une affinité avec l'aspect sécant (imparfait).

Cette observation renforcerait l'idée d'une certaine contrainte dans l'utilisation des temps du passé par les sujets concernés. Le test de Pearson contribuerait à le prouver, ainsi que les études de cas.

III.1.4.2.1.2.1.3.3 Le test de Pearson.

Dans ce présent point, nous envisagerons d'appliquer sur notre corpus le test de Pearson .Le but étant de prouver scientifiquement l'existence d'une relation de dépendance entre le temps grammatical et le sémantisme du verbe, chez nos étudiants en question. Autrement dit, il s'agit de déterminer si, lors de la production écrite, les étudiants prennent en compte (consciemment ou inconsciemment) le sémantisme du verbe avant de lui assigner un aspect grammatical. Pour ce faire, nous devons appliquer les étapes de calcul du X^2 de Pearson, vues dans le chapitre précèdent.

Le tableau suivant représente les valeurs réelles du degré de perfectivité et d'imperfectivité pour l'imparfait, le passé- simple et le passé- composé.

Valeurs réelles	IMP	PS	PC	Total
P	59 soit 21,86%	37 soit 13,70%	174 soit 64,44%	270 s soit 39,65%
I	111 soit 27,1%	34 soit 8,27%	266 soit 64,72%	411 soit 60,35%
Total	170 soit 100%	71 soit 100%	440 soit 100%	681 soit 100%

Tableau 5 : Tableau représentant le degré de perfectivité et d'imperfectivité pour l'imparfait, le passé- simple et le passé- composé.

Quant au tableau suivant, il représente les valeurs théoriques du degré de perfectivité et d'imperfectivité pour l'imparfait, le passé- simple et le passé composé.

Valeurs théoriques	**IMP**	**PS**	**PC**	**Total**
P	(170 x 270) / C = 67,41	(71 x 270) / C = 28,14	(440 x 270) / C = 174,45	270
I	(170 x 411) / C = 102,60	(71 x 411) / C = 42,85%	(440 x 411) / C = 265,55	411
Total	**170**	**71**	**440**	**681**

Tableau 6 : Tableau représentant les valeurs théoriques, du degré de perfectivité et d'imperfectivité pour l'imparfait, le passé- simple et le passé-composé.

-Calcul du khi-carre calculé X^2:

		IMP	P.S	P.C	
Valeurs réelles « o »	P	59	37	174	270
	I	111	34	266	411
valeurs théoriques « c »	P	-67,41	28,14	174,45	270
	I	102,60	42,85	265,55	411
(o – c)	P	-8,41	-8,86	-0,45	0
	I	8,40	-8,85	-0,45	0
$(o-c)^2$		70,73	78,50	0,20	0
$\frac{(o-c)^2}{c}$	P	1,05	2,78	0,001	0
	I	0,69	1,83	0,0007	0

Ainsi $x^2 = 1,05 + 2,78 + 0,001 + 0,69 + 1,83 + 0,0007 = 6,35$.

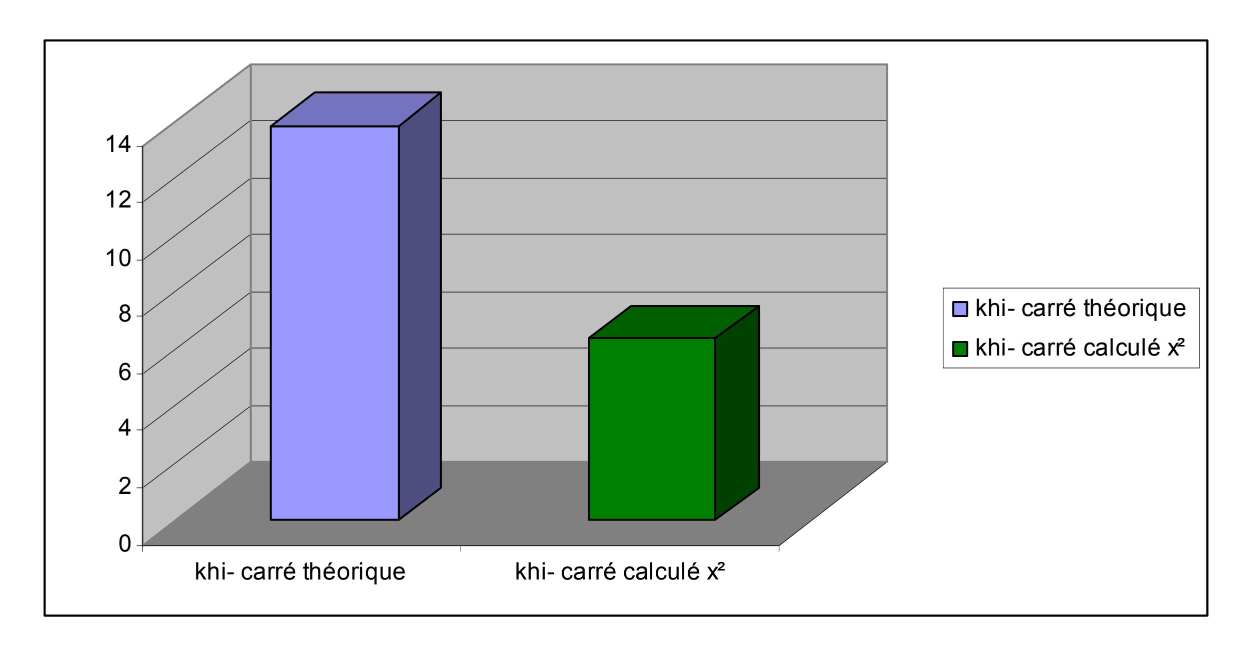
Tableau 7 : Tableau représentant le calcul du khi-carré calculé x^2.

Présentation :

Après avoir appliqué les étapes de calcule de khi- carré de Pearson, sur les copies d'étudiants de 4ème année universitaire de Sétif, F.L.E, nous avons obtenu un x^2 qui équivaut à 6,35 ainsi qu'un degré de liberté de 2.

Outre cela, si nous choisissons une probabilité de fiabilité de 1‰, le khi- carré théorique est égale à 13,83.

L'histogramme reprend les résultats obtenus lors de l'application du test de Pearson.



Histogramme 5

Analyse et interprétation des résultats :

La lecture analytique de ces résultats nous révèle un khi- carré calculé inférieur au khi-carré théorique. Cette observation nous permet d'affirmer qu'il n'existe aucune affinité naturelle entre le temps grammatical et le sémantisme du verbe, chez les étudiants concernés. Autrement dit, les étudiants ne prennent aucunement en compte le sémantisme du verbe avant d'assigner au verbe un aspect grammatical, ceci s'expliquerait par une influence de la langue maternelle.

Ces résultats observés démontreraient une certaine contrainte d'utilisation du PS, PC et de l'IMP chez les sujets concernés.

Afin d'analyser en profondeur la complexité d'utilisation des valeurs aspectuo-temporelles du PS, PC et de l'IMP chez les étudiants de 4ème année, il est indispensable d'avoir recours à des études de cas.

III.2 L'activité.

III.2.1 Pourquoi une activité.

Comme nous l'avons précédemment signalé, notre deuxième partie du corpus est représentée par une activité. Cette dernière, nous permettrait de vérifier, chez le public visé, l'emploi « en contexte » des trois formes verbales en question.

Les raisons nous ayant poussé à choisir un tels corpus sont:

-D'une part, les différents éléments constitutifs de l'énoncé véhiculent certaines valeurs aspectuelles qui restreignent le choix temporel.

-Et de l'autre, l'étude analytique n'aurait pu se faire correctement sur les productions écrites, due principalement à des constructions phrastiques erronées.

III.2.2 Exercice de l'activité.

Consigne : Mettez les verbes entre parenthèses soit au passé-simple, passé-composé ou à l'imparfait en mettant une croix (x) dans la case qui convient.

Constructions phrastiques	Temps		
	P S	P C	IMP
1/ Il (sortir).			
2/ Victor Hugo (mourir) soudainement le 26 février 1802.			
3/ Chaque jour, il (sortir) à 5 heures.			
4/ Il est 8 heures, il (terminer) son travail et décide d'aller se promener.			
5/ Elle sortait quand son père (manger).			
6/ Hier, un accident (se produire) au carrefour du centre-ville.			
7/ Il (habite) longtemps la France.			
8/ Je (marcher) vers la rivière.			
9/ Il (pleuvoir) à verse depuis trois jours.			
10/ Il (pleuvoir) à verse pendant trois jours.			

III.2.3 Pourquoi telles constructions phrastiques.

Afin de procéder à une lecture analytique de l'emploi des trois temps en question (PS, PC, IMP), un groupe de cent étudiants avait un exercice à trous comportant 10 verbes à l'infinitif introduit dans 10 phrases. L'exercice consistait à mettre les verbes entre parenthèses à l'un des trois temps du passé qui convient.

Notre choix pour de telles constructions phrastiques n'est guère fortuit. En effet, chaque énoncé véhicule des valeurs aspectuelles bien déterminées obligeant l'apprenant à restreindre son choix temporel. L'emploi d'un autre temps, de la part de l'étudiant, provoquerait l'agrammaticalité de l'énoncé et non des effets de sens. Une démarche stratégique amenant l'apprenant à réfléchir, tant du point de vue syntaxique que sémantique.

Dans le but d'analyser avec précision la complexité aspectuo- temporelle des trois temps du passé, le nombre d'énoncés a été limité (10). Ainsi, des énoncés tel « Il (sortir) à 5h » où le verbe peut être conjugué aux trois temps en question, donnant lieu à différentes interprétations, ont été misent à l'écart.

III.2.4 Analyse et interprétation des résultats.

<u>Construction phrastique 1 :</u>

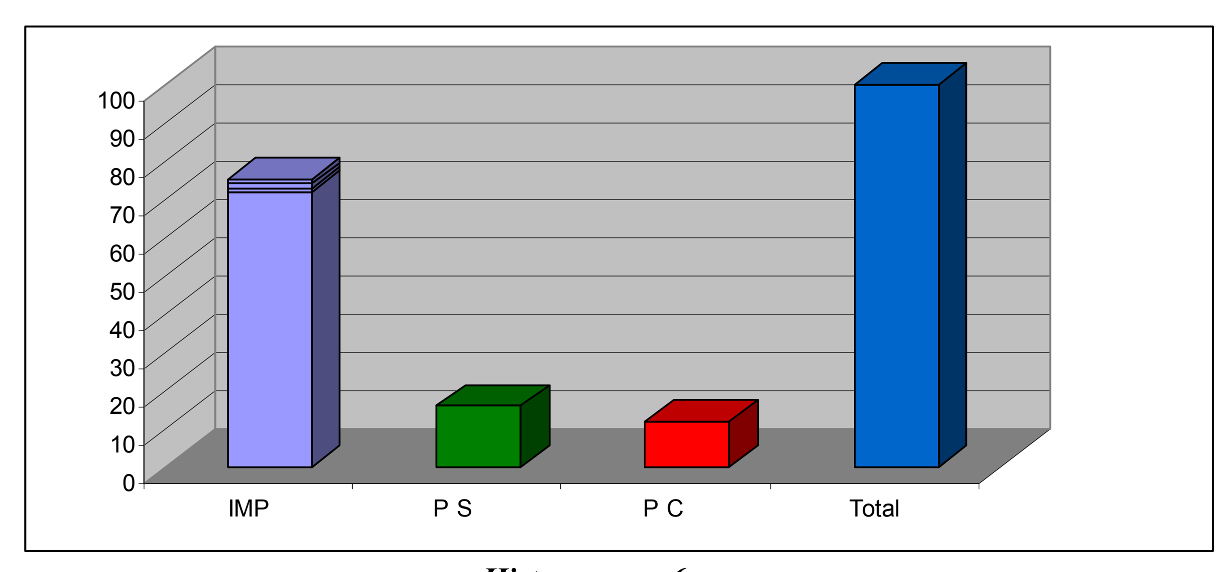
Il (sortir).

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
Effectifs absolus	32	16	52	100
Effectifs relatifs	32%	16%	52%	100%

Tableau 8

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 6

<u>Présentation 1</u> :

Nous observons à travers le tableau ci-dessus, que la majorité représentant 68% des étudiants ont répondu correctement en employant l'aspect global : 16% pour le PS (Il sortit.) et 52% pour le PC (Il est sorti.).

Le taux restant, soit 32% ont opté pour l'IMP : « *Il sortait. »

Analyse des résultats 1 :

Notre présente construction met en exergue la valeur perfective. Notre but est de vérifier si les étudiants concernés assignent le temps adéquat à ce type de verbe.

Ces formes verbales ont une affinité naturelle avec l'aspect global, néanmoins approximativement le tiers (32%) ont opté pour la version erronée (*Il sortait.) et 68% pour les temps adéquats (Il sortit.) et (Il est sorti.).

Cette observation nous mènerait à dire, que les étudiants n'ont pu faire la remarque sur la contrainte proposée.

Plus de détails seront apportés sur ce point, dans la construction phrastique suivante.

Construction phrastique 2 :

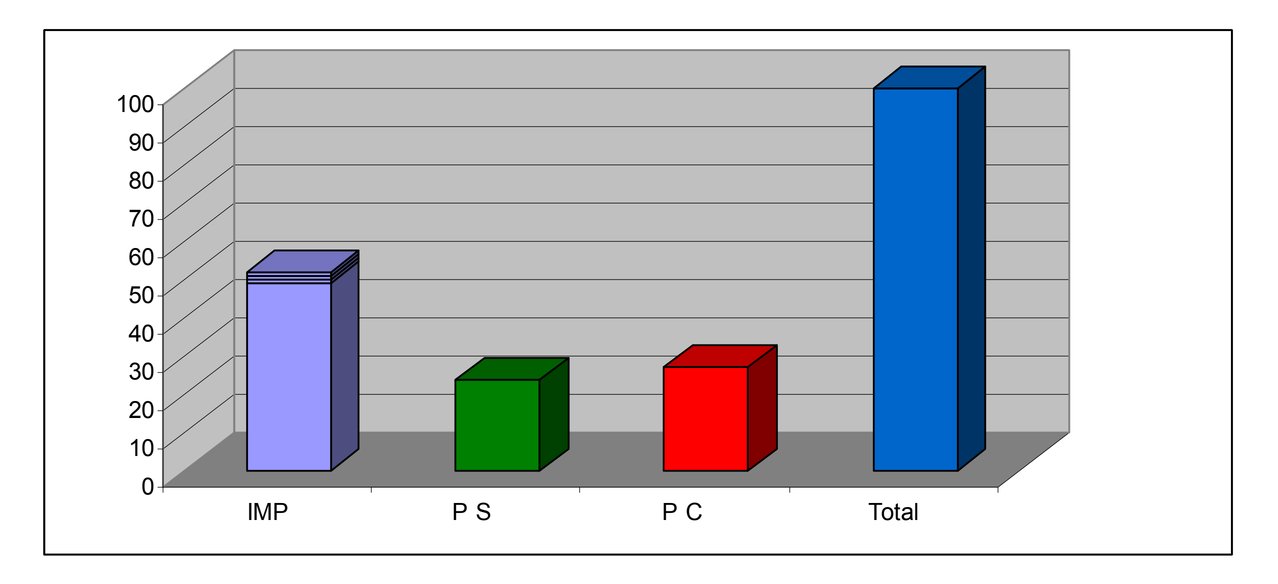
Victor Hugo (mourir) soudainement le 26 février 1802.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	27	24	49	100
E R	27%	24%	49%	100%

Tableau 9

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 7.

Présentation 2 :

Sur un total de 100 réponses recueillies, nous avons dénombré 49 réponses associées au PC « Victor Hugo est mort soudainement le 26 février 1802 », 27 à l'IMP « *Victor Hugo mourait soudainement le 26 février 1802 » et seulement 24 au PS « Victor « Hugo mourut soudainement le 26 février 1802 ».

Analyse des résultats 2 :

La construction phrastique 2 reprend le cas du verbe perfectif .Le but est de renforcer l'idée d'une complexité d'emploi des verbes perfectifs chez les étudiants concernés.

Dans cet énoncé, le verbe mourir est suivi d'un adverbe de ponctualité « soudainement ». Cette combinaison de ponctualité et de perféctivité impose l'emploi du PS. Toutefois, nous constatons que les trois quarts des étudiants, représentant 76 %, ont opté pour les deux autres versions :

- «* Victor Hugo mourait soudainement le 26 février 1802. »
-« Victor Hugo est mort soudainement le 26 février 1802. ».

La lecture analytique des résultats obtenus pourrait nous mener à dire qu'un désarroi, lors de l'utilisation aspectuo-temporelle du PS, PC et de IMP, est à constater chez les étudiants en cursus de licence.

Construction phrastique 3 :

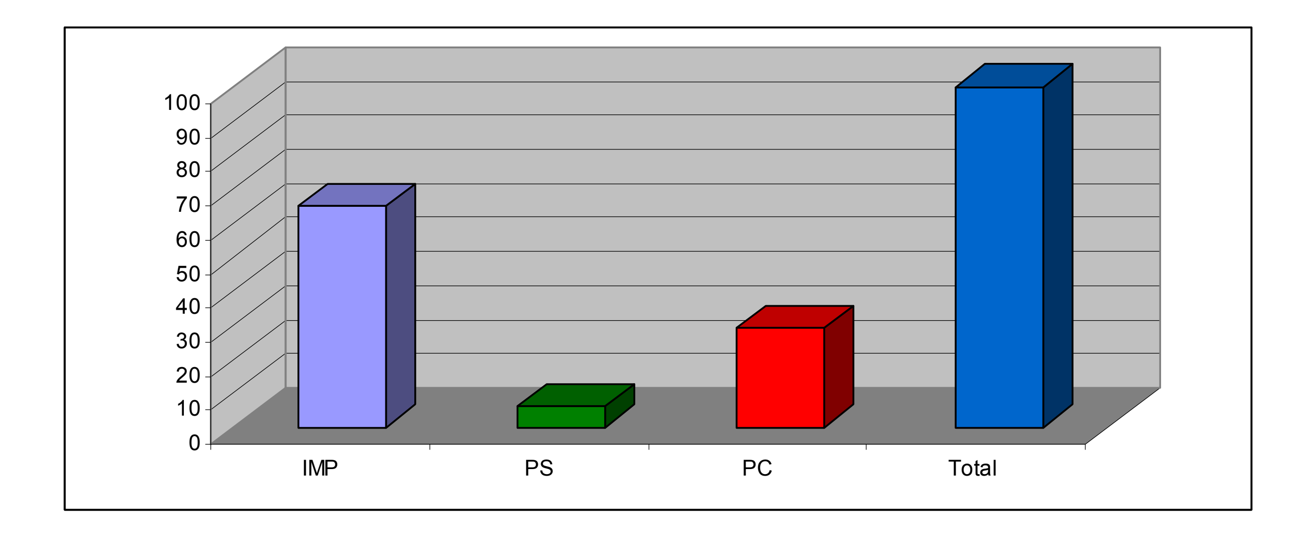
Chaque jour, il (sortir) à 5 heures.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	49	6	45	100
E R	49%	6%	45%	100%

Tableau 10

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 8.

Présentation 3 :

Sur un total de 100 réponses recueillies, 51 étudiants ont opté pour l'emploi de l'aspect global ; soit 6 pour le PS «* Chaque jour, il sortit à 5 heures » et 45 pour le PC « *Chaque jour, il est sorti à 5 heures ». Tandis que 49 ont choisi l'emploi de l'IMP, « Chaque jour, il sortait à 5 heures. »

Analyse des résultats 3 :

Au sein de la construction phrastique 3, nous avons mis en exergue la valeur itérative. Le but est de déterminer si les étudiants assignent le temps adéquat au verbe perfectif afin d'exprimer une valeur itérative, sachant que seul l'interaction Perfectif / Sécant y contribue.

Certes, approximativement la moitié des étudiants (soit 49%) ont utilisé l'aspect sécant, jugé seul acceptable, toutefois 51% ont opté pour les versions erronées :

-«* Chaque jour, il sortit à 5heures ».
-«*Chaque jour, il est sorti à 5 heures ».

La lecture analytique des résultats obtenus renforcerait l'idée d'un désarroi, au niveau de l'utilisation aspectuo-temporelle du PS, PC et de IMP, chez nos étudiants non-natifs.

Construction phrastique 4 :

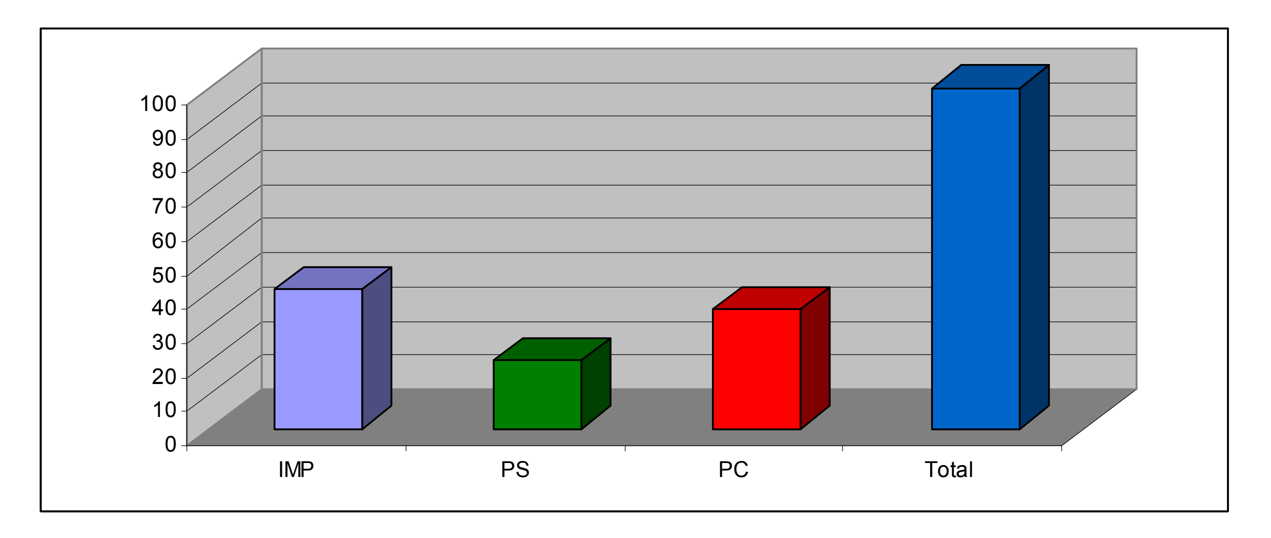
Il est 8 heures, il (terminer) son travail et décide d'aller se promener.

Le tableau suivant présente les occurrences de l'imparfait, du passé-simple et du passé-composé pour la construction phrastique 4.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	35	20	45	100
E R	35%	20%	45%	100%

Tableau 11

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 9

Présentation 4 :

Les statistiques obtenues sont les suivants :

- 35% ont opté pour «*Il est 8 heures, il terminait son travail et décide d'aller se promener. ».

- 45% ont opté pour « Il est 8 heures, il a terminé son travail et décide d'aller se promener. ».

- 20% ont opté pour «*Il est 8 heures, il termina son travail et décide d'aller se promener. ».

Analyse 4 :

Au sein de la construction phrastique 4, est mise en exergue la spécificité d'emploi du passé-composé. Le but est de déterminer si les étudiants portent leurs attentions sur les différents éléments constitutifs de l'énoncé avant d'assigner un temps au verbe.

Nous constatons que la majorité des étudiants n'ont porté aucune attention à la contrainte proposée ici, car seul l'emploi du passé-simple permet de mettre l'accent sur l'accomplissement de l'action « terminer » et sur ses conséquences dans le moment présent. Ainsi les énoncés :

-«*Il est 8 heures, il termina son travail et décide d'aller se promener. »

-«*Il est8 heures, il terminait son travail et décide d'aller se promener.» sont agrammaticaux.

« 55% de réponses erronées » pourrait nous mener à dire qu'un désarroi, au niveau de l'utilisation aspectuo-temporelle du PC, PS et de l'IMP, est perçu chez les étudiants en cursus de licence de F.L.E.

Construction phrastique 5 :

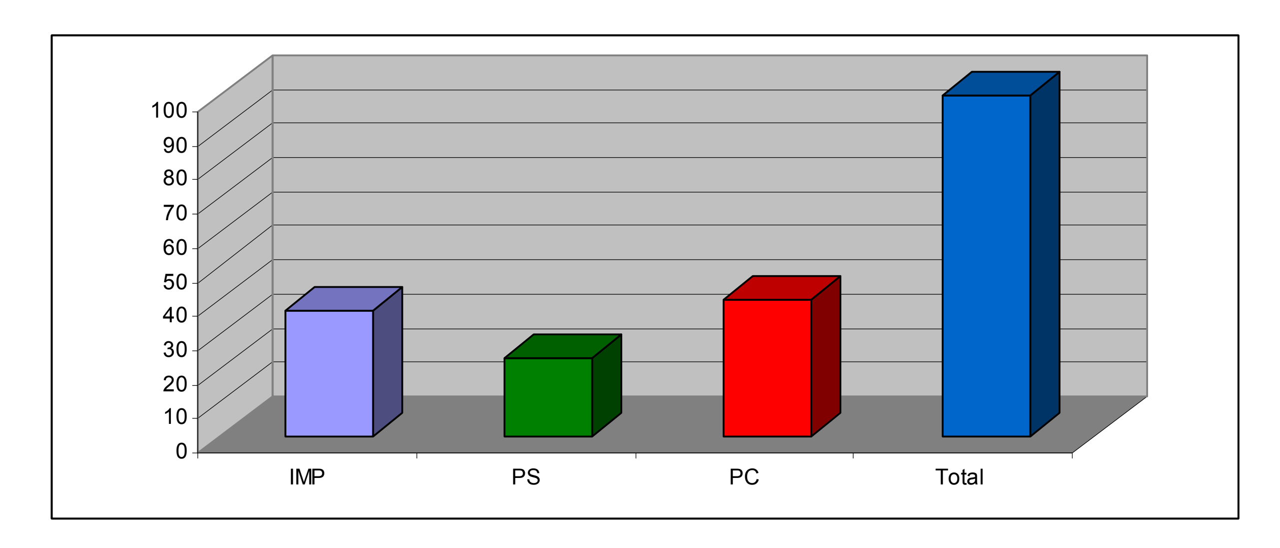
Elle sortait quand son père (manger).

Le tableau suivant présente les occurrences de l'imparfait, du passé- simple et du passé-composé pour la construction phrastique5.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	37	23	40	100
E R	37%	23%	40%	100%

Tableau 12

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 10

Presentation5 :

Les statistiques obtenues sont les suivants :

- 37% ont opté pour « Elle sortait quand son père mangeait. ».
- 40% ont opté pour «*Elle sortait quand son père a mangé. ».
- 23% ont opté pour «Elle sortait quand son père mangea. ».

Analyse des résultats 5 :

La construction phrastique 5 met en exergue le rapport de durée entre deux actions. Le but est de déterminer si les étudiants prennent en compte le sens de l'énoncé avant d'assigner au verbe de la subordonné (manger) l'un des trois temps du passé en question.

Nous constatons que 40% des étudiants ont opté pour la version erronée «* Elle sortait quand son père a mangé », dans la mesure où l'action de manger ne peut être achevé et coïncider avec la sortie de la fille « Elle ». Ainsi, assigner au verbe de la subordonné l'aspect accompli est inacceptable.

L'analyse 5, nous mènerait à dire qu'un désarroi, de la concordance aspectuo-temporelle, est constaté chez les étudiants.

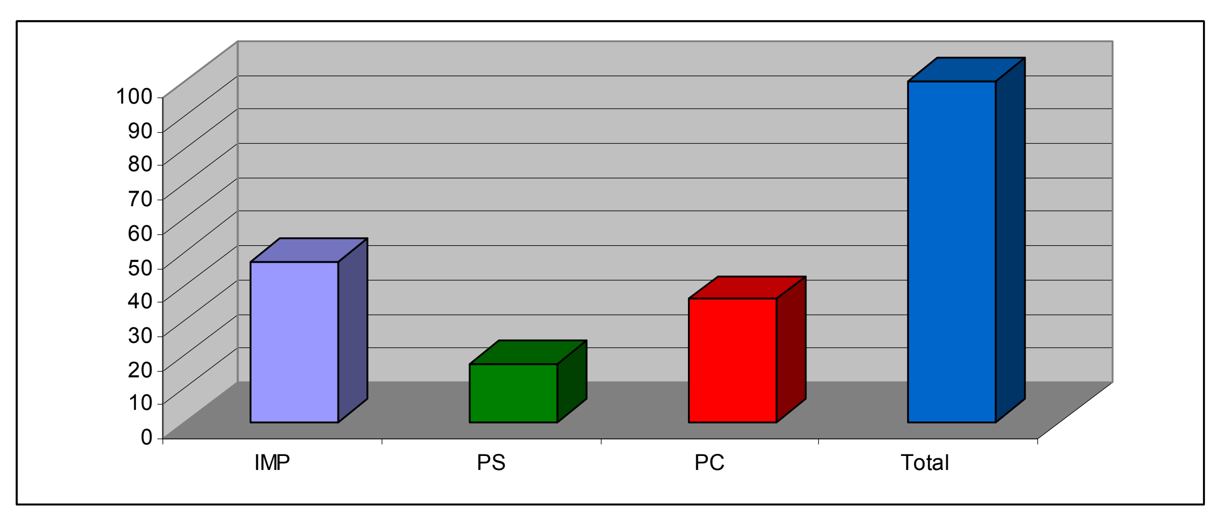
Construction phrastique 6 :

Hier, un accident (se produire) au carrefour du centre-ville.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	37	17	46	100
E R	37%	17%	46%	100%

Tableau 13

L’histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 11

Présentation 6 :

Le tableau ci- dessus nous montre que la majorité des étudiants ont répondu correctement. En effet, 63% des étudiants ont assigné au verbe « se produire » l’aspect global, soit 17% pour le PS « Hier, un accident se produisit au carrefour du centre-ville. » et 47% pour le PC « Hier, un accident s’est produit au carrefour du centre-ville. », tandis que 37 d’entre eux ont opté pour la version erronée «*Hier, un accident se produisait au carrefour du centre-ville. ».

Analyse des résultats 6 :

A l’instar de la construction phrastique 5, la 6 met en exergue la contrainte sémantique.

Malgré un pourcentage de réponse plus ou moins satisfaisant (63%), approximativement le tiers (37%) a choisi incorrectement l’IMP.

Dans cet énoncé, le verbe « se produire » ne peut s’accaparé d’une valeur durative, dans la mesure où l’énoncé sous-tendrait une suite inexprimée. Ainsi, l’énoncé « «*Hier, un accident se produisait au carrefour du centre-ville. » équivaut à «Hier, un accident était en train de se produire au carrefour du centre-ville… » .

« 37% des réponses erronées », renforcerait l’idée d’un certain désarroi lors de l’utilisation aspectuo- temporelle des trois temps du passé en question.

Construction phrastique 7 :

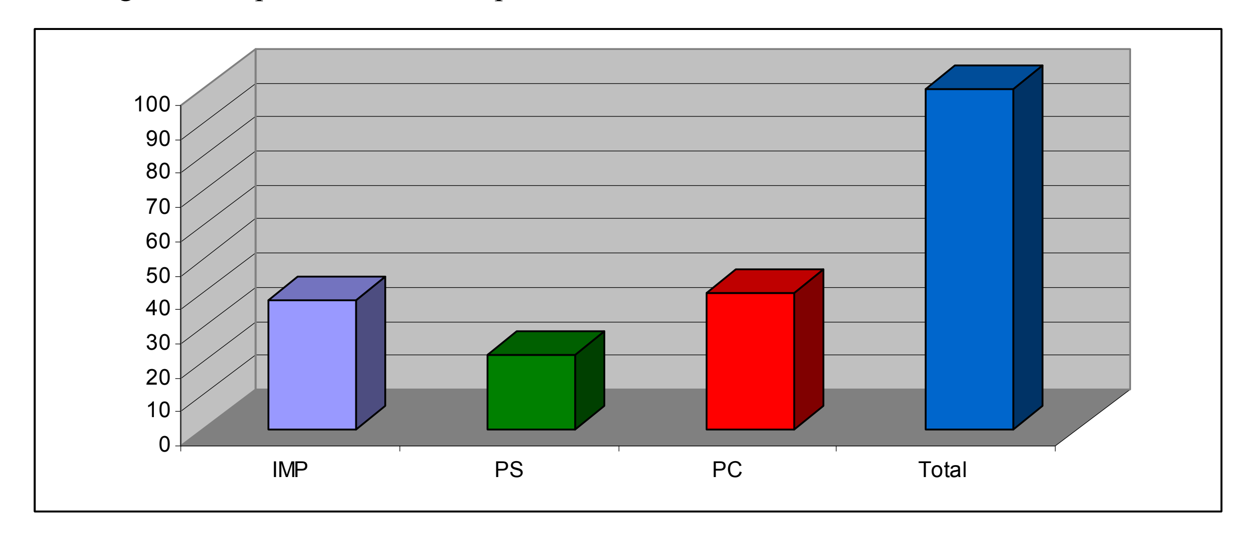
Il (habiter) longtemps la France.

Les réponses données par les étudiants sont classées comme suite.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	38	22	40	100
E R	38%	22%	40%	100%

Tableau 14

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 12.

Présentation 7 :

Sur un total de 100 copies d'étudiants, nous avons dénombré 38 réponses associées à l'imparfait « *Il habitait longtemps la France », 40 au PC « Il a longtemps habité la France » et 22 au PS « Il habita longtemps la France ».

Analyse des résultats 7 :

L'exemple que nous venons de proposer ci- dessus met en exergue la compatibilité du temps et du marqueur temporel. Le but est de déterminer si les étudiants respectent la cohérence interne de l'énoncé. Autrement dit, prennent-ils en compte les marqueurs temporels avant d'assigner un temps au verbe ?

« 38% de réponses erronées » montrerait qu'ils n'apportent aucune attention à la contrainte proposée ici. En effet, l'énoncé «* Il habitait longtemps la France » témoigne d'une incohérence, le procès ne peut- être à la fois perçu dans son déroulement (effet de l'imparfait) et être délimité (marqueur temporel longtemps).

Plus de détails sur ce point seront apportés dans la construction phrastique qui va suivre.

Construction phrastique 8 :

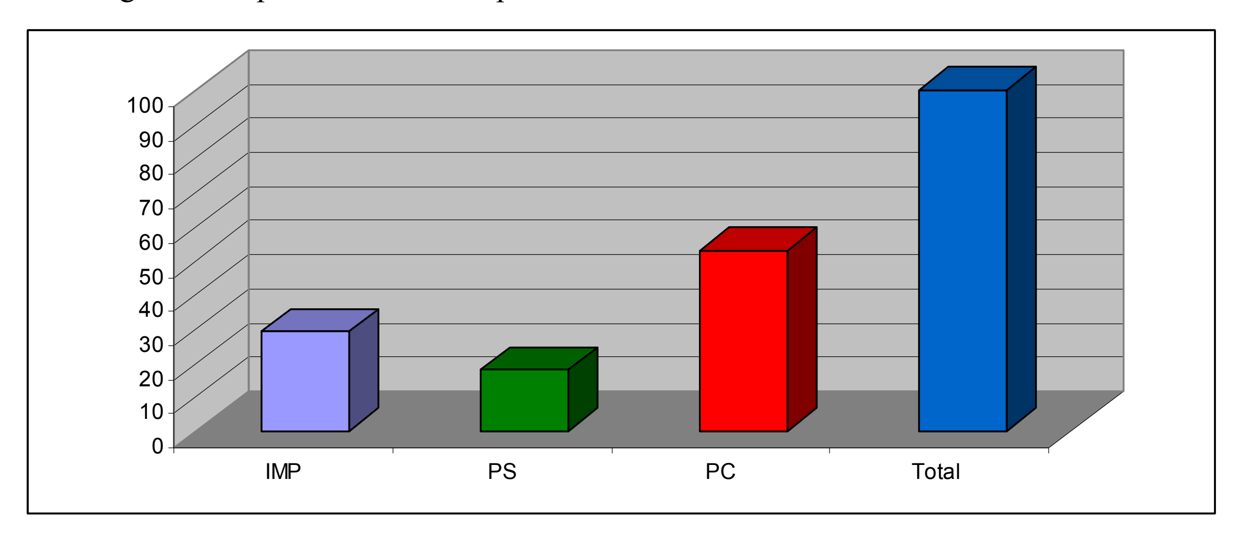
Il (marcher) vers rivière.

Les réponses données par les étudiants sont classées comme suite :

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	39	18	43	100
E R	39%	18%	43%	100%

Tableau 15

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 13.

Les statistiques obtenues sont les suivants :

39% ont opté pour « Il marchait vers la rivière ».

43% ont opté pour «* Il a marché vers la rivière ».

18% ont opté pour « *Il marcha vers la rivière ».

Analyse des résultats 8 :

L'énoncé « Il (marcher) vers la rivière » reprend le cas de la construction phrastique7. Le but est d'attirer l'attention des étudiants pour une éventuelle remise en question.

Malgré que les constructions phrastiques 7 et 8 possèdent une structure syntaxique identique (sujet + verbe imperfectif + complément), elles différent au niveau des marqueurs temporels. L'aspect non limitatif de « vers » impose l'emploi de l'imparfait afin de respecter la cohérence interne de l'énoncé.

« 61% de réponses erronées » pourrait nous mener à dire qu'un désarroi, au niveau de la cohérence temps et marqueur temporel, est perçu chez les étudiants en cursus de licence de FLE.

Construction phrastique 9 :

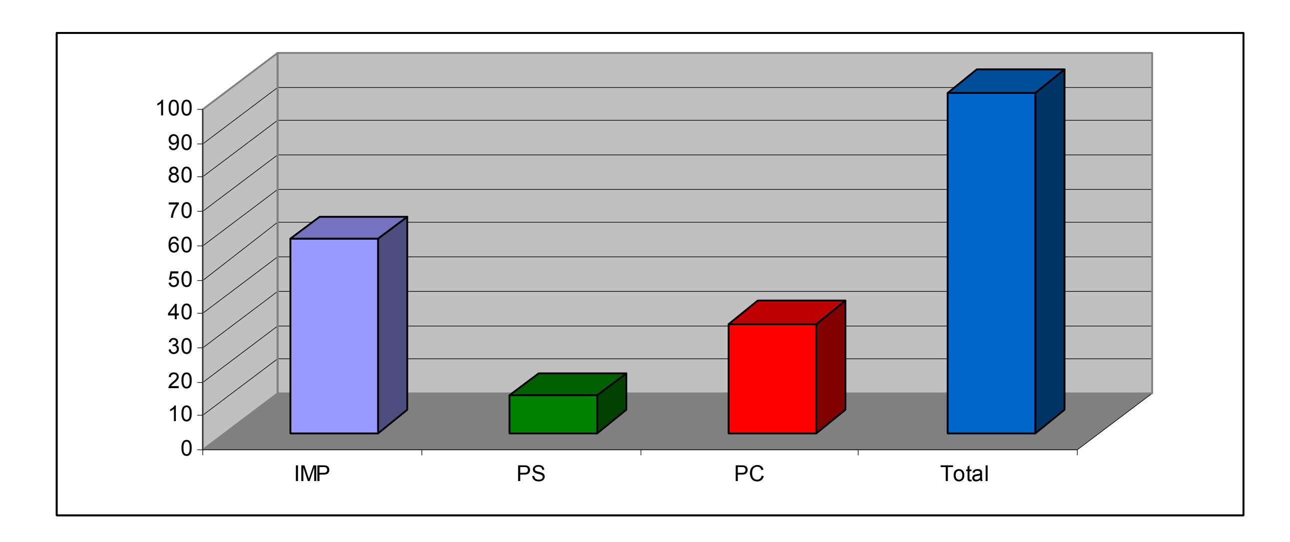
Il (pleuvoir) à verse depuis trois jours.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci- dessus.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	32	11	57	100
E R	32%	11%	57%	100%

Tableau 16

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 14

Présentation 9 :

Le tableau ci- dessus nous montre qu'approximativement le tiers des étudiants a répondu correctement. En effet, 32% des étudiants ont assigné au verbe pleuvoir l'aspect sécant : « Il pleuvait à verse depuis trois jours », tandis que la majorité représentant 68% a opté pour les versions erronées :

« *Il a plu à verse depuis trois jours » et « *Il plut à verse depuis trois jours ».

Analyse des résultats 9 :

L'exemple que nous venons de proposer ci- dessus met en exergue la contrainte de l'interaction temps et marqueur temporel. Le but est de déterminer si les étudiants portent leurs attentions sur les différents éléments constitutifs de l'énoncé avant d'assigner un temps au verbe.

« 68% de réponses erronées » montrerait qu'aucune attention n'est apportée à la contrainte proposée ici, dans la mesure où le marqueur temporel « depuis », sous- tend que le procès est dépourvu de limite, contrairement à l'aspect global. L'acte de pleuvoir ne peut être à la fois délimité (aspect global) et dépourvu de limite (depuis).

Ainsi, les énoncés -« * Il a plu à verse depuis trois jours. »

et

-« * Il plut à verse depuis trois jours » sont inacceptables.

Plus de détails seront apportés sur ce point, dans la construction phrastique 10.

Construction phrastique 10 :

Il (pleuvoir) à verse pendant trois jours.

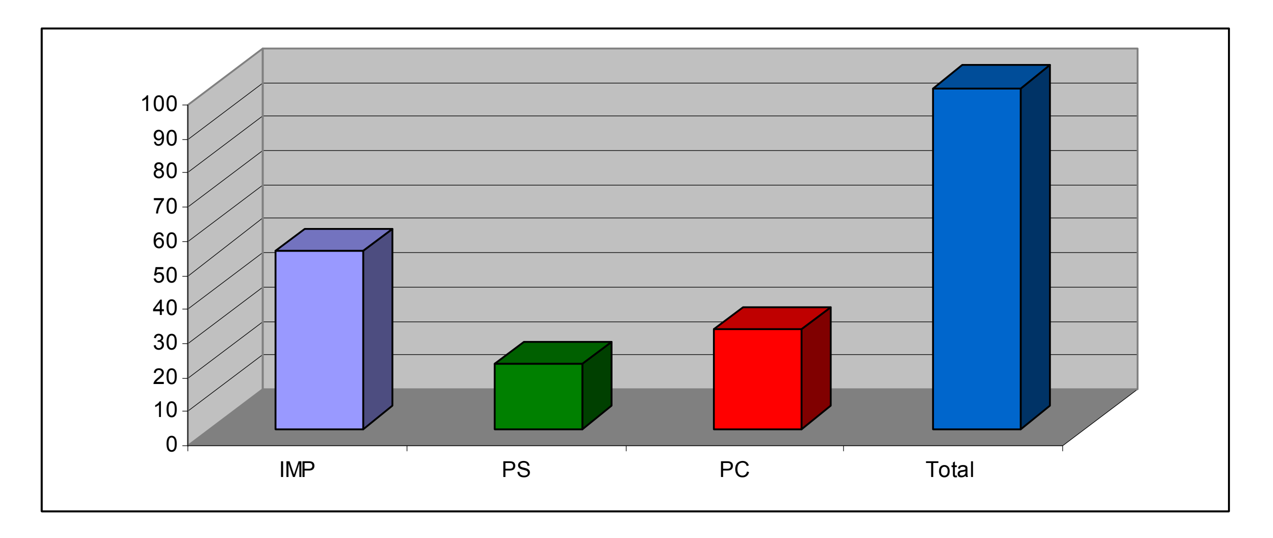
Le tableau suivant présente les occurrences de l'imparfait, du passé-simple et du passé-composé pour la construction phrastique10.

Temps / Effectifs	IMP	PS	PC	Total
E A	39	19	42	100
E R	39%	19%	42%	100%

Tableau 17

Zv

L'histogramme reprend les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.



Histogramme 15.

Présentation 10 :

Le tableau ci- dessus nous montre qu'une large majorité des étudiants ont répondu correctement. En effet, 61% des étudiants ont assigné au verbe pleuvoir l'aspect global, soit 42% pour le PC « Il a plu à verse pendant trois jours » et 19% pour le « Il plut à verse pendant trois jours ». Toutefois, 39% d'entre eux ont opté pour la version erronée « *Il pleuvait à verse pendant trois jours.».

Analyse des résultats 10 :

Mis à part le marqueur temporel, l'énoncé « Il (pleuvoir) à verse pendant trois jours » se constitue des mêmes composantes que la construction phrastique 9. Le but est d'attirer l'attention des étudiants pour une éventuelle remise en question. Toutefois, nous constatons que le pourcentage de réponses erronées est toujours important : 39% pour « *Il pleuvait à verse pendant trois jours ». L'acte de pleuvoir ne peut être à la fois délimité et dépourvu de limite.

Cette observation nous menait à dire qu'un désarroi, au niveau de la cohérence interne de l'énoncé, est perçu chez les étudiants en cursus de licence de F. L. E.

CONCLUSION

L'aspectuo-temporalité est un sujet considérablement complexe, de sorte que de nombreux grammairiens tels WILMET, LEEMAN-BOUIX-, MONNERIE GOARIN et tant d'autres y ont développé de nombreuses études approfondies. Nous nous sommes efforcé, en entamant une telle tentative de recherche, d'appliquer certaines de ces études sur un groupe d'étudiants de 4éme année F.L.E. L'objectif était loin d'apporter une contribution aux études préalablement définies mais uniquement d'analyser la complexité d'utilisation aspectuo- temporelle du PS, PC et de l'IMP chez les étudiants en question.

Pour ce faire, il nous a semblé primordial de faire appel à trois disciplines différentes : morphologique, syntaxique et sémantique. Les travaux de linguistiques, ayant trait aux aspects et aux temps, ont clairement montré que le choix temporel ne relèverait plus seulement des propriétés syntaxiques et morphologique, un autre facteur d'ordre sémantique y contribue.

Hormis l'apport définitionnel des notions clefs de notre mémoire, notre première partie a participé à définir une frontière entre d'une part le sens temporel du verbe (aspect grammatical) et son sens lexical (aspect lexical) et de l'autre l'aspect et aktionsart. Une fois cette délimitation faite, il nous a été possible de décrire la typologie de VENDLER et de CARLOTA Smith. Des typologies ayant pour spécificité de s'appuyer sur des tests linguistiques, afin de décrire les particularités des types de procès (VENDLER) et de situation (CARLOTA Smith).

Quant au deuxième chapitre, il a contribué à l'étude de l'aspect et de la temporalité en français. Notre première remarque fut l'absence d'accord uniforme dans l'étude des valeurs apectuo-temporelles chez différents grammairiens et linguistes. Des divergences nominationnelles, définitionnelles et relationnelles nous ont ouvert les yeux sur la complexité du sujet traité.

L'apport major de ce chapitre est perçu au niveau de l'interaction aspectuo-temporelle. Une étude nous ayant permis de rendre compte des différentes combinaisons aspectuelles possibles et de l'impact qu'engendrent certaines d'entre elles sur l'énoncé car, si certaines valeurs interagissent naturellement, tels P/G et I/S, d'autres au contraire suscitent soit des effets de sens soit l'agrammaticalité de l'énoncé.

L'étude analytique de notre corpus (productions écrites et activité proposée), nous a permis de dégager un certain nombre d'observations. La première fut l'utilisation disproportionnée des trois temps de la part de nos étudiants. Un emploi excessif du PC et de l'IMP au détriment du PS. Sur un total de 899 formes verbales recensées au sein des productions écrites, le PS ne représente que 8,45% du total soit 1/5 de l'IMP et 1/6 du PC. Les constructions phrastiques viennent confirmer cette observation, sur un total de 100 copies contenant 1000 formes verbales, nous avons dénombré 459 réponses associées au PC au lieu de 225, donc 234 étaient injustifiées, 365 pour le IMP dont 208 injustifiées et seulement 176 pour le PS dont 55 seulement injustifiées.

Conformément au test de PEARSON, R. MARTIN a prouvé scientifiquement que la dichotomie Sécant / Global s'articule naturellement et respectivement avec l'opposition Imperfectif / Perfectif. Toutefois, lors de l'application du Khi- carré, nous avons prouvé qu'il n'existe aucune relation naturelle entre le temps grammatical et le sémantisme du verbe au sein des productions écrites d'étudiants de 4ème année F.L.E. Cette observation démontrerait que les étudiants ne prennent aucunement en compte le sémantisme du verbe avant d'assigner au verbe un aspect grammatical. Les constructions phrastiques 1 et 2 viennent confirmer cette relation d'indépendance. Ainsi, sur un total de 100 copies constituées de 300 formes verbales, nous avons dénombré seulement 137 réponses adéquates représentant l'interaction verbe perfectif et aspect global, soit 173 des étudiants ne perçoivent pas le rôle du sens du verbe dans le choix temporel.

De surcroit, nous avons constaté une négligence de la « cohérence interne de l'énoncé ». Appeler à choisir entre trois temps distincts, l'étudiant est inapte à restreindre son choix temporel en fonction du sens de l'énoncé. Cette observation nous a permis de déduire une non-maitrise, d'une part du rôle des valeurs aspectuelles de certains éléments constitutifs de l'énoncé dans le choix temporel et de l'autre, de l'impact que certaines valeurs aspectuelles peuvent engendrer lors de leurs combinaisons. A titre illustratif, les constructions phrastiques illustrant l'interaction temps et marqueurs temporels. Sur un total de 400 formes verbales conjuguées, 206 illustrent l'incompatibilité aspects lexicaux et marqueurs temporels : soit 77 concernant l'interaction sécant et marqueurs temporels délimités et 129 pour l'interaction global et marqueurs temporels dépourvus de limite.

Ainsi, en nous rapportant aux réponses obtenues de notre analyse, nous pouvons attester que la complexité d'utilisation aspectuo- temporelle du PS, PC et de l' IMP chez les apprenants du Français Langue Etrangère pourrait être :

D'une part une non- maîtrise des règles d'emploi des trois temps en question. L'analyse des productions écrites ainsi que des constructions phrastiques proposées illustrent l'incapacité de ces étudiants à restreindre l'emploi de chaque temps en fonction des valeurs aspectuelles véhiculées par certains éléments constitutifs de l'énoncé.

Et de l'autre, une forme d'interférence dans la mesure où nous n'avons décelé aucune affinité naturelle entre le temps grammatical et le sémantisme verbal au sein des productions écrites.

Il serait également nécessaire de signaler que lors de la réalisation de ce présent mémoire, nous avons été confrontés à maintes difficultés que nous résumons dans les points suivant :

A) Complexité du sujet traité.
B) Disponibilité de la documentation.
C) Présentation du corpus.

Ainsi, s'achève notre modeste travail en espérant qu'il nous ouvre les horizons vers d'autres voies de recherche aussi enrichissantes et fascinantes que celle-ci.

- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

[1]- ARRIVE M, GALMICHE M &GADET F, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.

2-ASLAMIDE S,*La Grammaire du français : Du mot au verbe*, Paris, Uni champ-Essentiel, 2001.

3-CHRISTENSEN M-H, FUCHS M, KORACH D& SCHAPIRAC, *Grammaire*, Paris, Robert & Nathan, 1995.

4-COHEN D. *L'aspect verbal*, Paris, PUF, 1989.

5- DENIS D & SANCIER –CHATEAU A,*Grammaire du Français*, Paris, Livre de poche, 1994.

6- DUBOIS Jean, Grammaire structural du français- Le verbe, Paris, Larousse, 1967.

7-DUBOIS Jean & LAGANE René, *La nouvelle Grammaire du français*, Tours, Larousse, 1988.

8-GARDES-TAMINE J,*La grammaire des syntaxes*, Paris, Armand Colin, 1998.

9-GREVISSE M,*Le bon usage,*Louvain,Duculot, *6éme édition, 1980.*

10- GUIRAUD P, La grammaire, Paris, PUF,1970.

11-GUSTAVEGuillaume,*Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, psychologie du langage*, Paris, Alcan, 1933.

12-IMBS P,*L'emploi des temps verbaux en française moderne*, Paris, C. Klincksieck, 1968.

13-LABEAU E & LARRIVE, P, *Les temps du passé et leurs enseignements,* Paris, Cahier chrono 9,2002.

14-LEEMAN- BOUIX D,*Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Paris Nathan université,1994.

15-MAINGUENEAU Dominique,*Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette université, 1981.

16-MAINGUENEAU Dominique,*Précis de grammaire pour les concours,* Paris, Armand Colin, 2004.

17-MONNERIE- GOARIN A, *Les temps du passé et l'aspect du verbe théorie et pratique,* Paris, Didier/ Hatier, 1996.

18-MULLERCharles,Initiation à la statistique linguistique, paris, Langue et langage, Larousse, 1968.

19-POTTIER B, Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette, 1987.

20- RIEGEL M, PELLAT J-C & RIOUL R,*Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 3e éd, 2005.

21-ROBERT M ,*Temps et aspect : essai sur l'emploi du temps narratif en moyen Français*,Paris, Edition Klincksieck, 1971.

22-WAGNER R.L& PINCHON J,*Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette, 1962.

23-WEINRICH Herald, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier /Hatier, 1989.

24-WILMET M,*Etude de morpho- syntaxe verbale*, Paris, Librairie Klincksieck, 1973.

25-WILMET M,*Grammaire critique du français*, Louvain – la – Neuve, Hachette, 2003.

-DICTIONNAIRES :

1- DUBOIS J.&alii, *Dictionnaire de linguistique,* Paris, Larousse, 1973.

2-DUCROT O & SCHAEFFER JM, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage.* Paris, Seuil, 1995.

3-DUCROT O & TZVTAN T,*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

4-LAROUSSE, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaire Larousse, 2002.

5-LE GRAND ROBERT, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaire le Robert, 2003.

6-LEXIS, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larouse, 1979.

7-MOUNIN G,*Dictionnaire de la linguistique*. Paris, PUF, 1974.

8-LAROUSSE, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse, 1972

SITES WEB :

1-*hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/53/35/51/PDF/Rochebrune09rev.pdf. (Consulté le 29 février 2011)*

2-www.biu.ac.**il**/HU/fc/fr-staff/asnes/ASNES_Sorbonne.pdf. *(Consulté le 11 mai 2011)*

3-www.info.univ-angers.fr/~gh/wstal/mef/mazerolle-khi-carre.pdf. (Consulté le 11 mai 2011)